



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7377^e séance

Vendredi 6 février 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Liu Jieyi	(Chine)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Barros Melet
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Bertoux
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M ^{me} Jakubonė
	Malaisie	M. Haniff
	Nigéria	M. Sarki
	Nouvelle-Zélande	M ^{me} Schwalger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Tchad	M. Mangaral
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2015/74)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2015/74)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Zarif, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Pristina.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Hashim Thaçi, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/74, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Farid Zarif.

M. Zarif (*parle en anglais*) : Le Conseil se réunit aujourd'hui alors que le Kosovo se trouve à un moment clef de son histoire. En décembre dernier, après un long blocage politique, un nouveau Gouvernement a été formé au Kosovo suite à une alliance entre le Parti démocratique du Kosovo et la Ligue démocratique du Kosovo. Le nouveau Gouvernement, dirigé par le Premier Ministre Isa Mustafa, a proclamé son attachement aux réformes économiques, au renforcement de l'état de

droit, à l'intégration européenne et euro-atlantique et à la poursuite du dialogue avec Belgrade.

Ces dernières semaines, toutefois, il a dû s'employer en priorité à répondre aux manifestations publiques qui ont rassemblé près de 7 000 personnes à Pristina les 24 et 27 janvier, au cours desquelles des violences ont éclaté faisant des blessés et causant la destruction de biens publics et privés. Ces manifestations ont été principalement organisées par le mouvement d'opposition Vetëvendosje!, ou Autodétermination!, afin d'exiger le départ du Ministre serbe du Kosovo chargé des communautés et des retours, suite à des propos controversés qu'il aurait tenus en réaction à des manifestations organisées à Gjakovë/Đakovica pour protester contre le fait qu'il ait rendu visite à des déplacés serbes à l'occasion du Nouvel An orthodoxe, le 6 janvier. Les manifestants à Pristina demandaient aussi que le Gouvernement revienne sur sa décision de retirer le projet de loi sur la nationalisation de l'un des plus grands conglomérats industriels du pays, Treпча Mines. En outre, les manifestations semblent avoir été nourries par un mécontentement plus général de la population face à la situation économique et à la forte augmentation du nombre de personnes ayant quitté le Kosovo ces derniers mois. La manifestation du 27 janvier a été particulièrement violente, et plus de 50 manifestants et 100 policiers ont nécessité des soins médicaux. Quelque 160 personnes ont été arrêtées, la plupart ayant été relâchées depuis, notamment le maire de Pristina, qui est l'un des chefs du mouvement Autodétermination!.

Certes, manifester pacifiquement est un droit fondamental, mais la violence criminelle et le vandalisme qui ont marqué les manifestations des 24 et 27 janvier sont regrettables. Le recours à de telles méthodes pour exiger un changement politique ou satisfaire un intérêt politique quel qu'il soit n'est ni plus ni moins qu'un choix rétrograde – un retour en arrière par rapport aux aspirations exprimées par les électeurs durant les élections de juin 2014, organisées partout au Kosovo selon un cadre juridique unique.

Je salue le fait que plusieurs responsables politiques et de la société civile du Kosovo aient rapidement condamné publiquement et sans équivoque ces agissements. À cet égard, je tiens à signaler que certains partis politiques, syndicats et organisations de la société civile ont décidé de se dissocier publiquement des violences qui ont eu lieu au cours des manifestations. Mais, hélas, un petit nombre d'autres personnalités

politiques, pour la plupart issues de l'opposition, ont essayé d'exploiter la situation et refusé de reconnaître leur part de responsabilité dans ce qui s'est passé. Même si la police du Kosovo a dû faire usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau, sa réponse n'en a pas moins été professionnelle et proportionnée face à certains manifestants déterminés qui tentaient de s'attaquer aux grands édifices publics, y compris en lançant des pierres et des cocktails Molotov sur ces bâtiments et sur ceux qui en assuraient la protection.

Dans ce contexte, je salue les efforts déployés par les dirigeants de Pristina et de Belgrade pour atténuer la hargne politique que suscite la question hautement complexe de l'avenir de l'entreprise Trepça Mines. Je forme l'espoir que toutes les parties feront preuve de la même modération concernant le renvoi du Gouvernement du Ministre serbe du Kosovo chargé des communautés et des retours le 3 février. L'objectif et la volonté affichés par le nouveau Gouvernement d'entreprendre le sérieux travail qui s'impose à ce stade crucial ne doivent pas être remis en cause par de telles difficultés de court terme.

Malgré les faits survenus à Pristina, les dirigeants de Belgrade et de Pristina sont déterminés à poursuivre leur dialogue de haut niveau, qui doit reprendre lundi prochain, 9 février, à Bruxelles. D'ailleurs, ceux qui ont élaboré et paraphé le premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations en avril 2013, M. Dačić et M. Thaçi, se trouvent dans la salle du Conseil aujourd'hui. Je les exhorte tous deux à demeurer des défenseurs actifs de la mise en œuvre des dispositions convenues et des autres grandes décisions difficiles qu'il va falloir prendre pour une normalisation complète des relations.

Dès le départ, le dialogue facilité par l'Union européenne a toujours supposé de faire des choix difficiles – choisir entre le passé et l'avenir, entre la stagnation et le progrès, et entre asseoir son pouvoir politique et faire ce qui est dans l'intérêt de tous les peuples de la région. La réunion du 9 février sera l'occasion de réaffirmer l'attachement à un dialogue constructif et volontariste en vue de façonner un avenir meilleur pour toutes les communautés concernées de la région. C'est pourquoi je me félicite que les dirigeants de Belgrade et de Pristina aient réaffirmé leur détermination à régler les différends en suspens concernant la mise en œuvre des accords existants. À cet égard, je tiens à souligner qu'il importe que le Gouvernement du Kosovo s'engage rapidement à créer

l'Association/Communauté des municipalités à majorité serbes au cours de la période à venir. C'est l'une des dispositions clefs de l'Accord d'avril 2013. Je forme l'espoir aussi que les relations entre Belgrade et Pristina s'étendront à d'autres domaines importants au cours prochain cycle de dialogue.

Tant la nouvelle Assemblée du Kosovo que le nouveau Gouvernement de coalition à Pristina ont su opérer des choix raisonnables parmi leurs priorités, et il semble qu'ils continuent d'agir sur cette lancée. La formation par le Gouvernement d'une équipe technique chargée d'élaborer la loi portant création de la juridiction spécialisée revêt une importance critique. J'ajoute ma voix à celle de tous ceux qui, au sein de la communauté internationale, ont demandé instamment à l'Assemblée et au Gouvernement de faire rapidement le nécessaire pour terminer la mise en place de toutes les mesures nécessaires, étant donné l'importance fondamentale que revêt la question de la justice et de la réconciliation au Kosovo. Le nouveau Gouvernement a agi avec autant de rapidité que de prudence, également, pour faire face à certaines autres priorités immédiates, notamment la planification d'un développement économique viable et la consolidation de l'état de droit. Les deux sont essentiels si l'on veut créer des débouchés équitables pour tous, mais aussi renforcer la confiance dans les institutions publiques afin de favoriser la bonne gouvernance et la protection des droits de tous.

J'applaudis également à la rapidité avec laquelle l'Assemblée du Kosovo s'est attelée à l'étude d'un projet de loi érigeant en crime la participation à des conflits armés en dehors du Kosovo. J'appelle à examiner plus avant ce projet de loi, en consultation avec les représentants concernés de la communauté internationale. Les institutions kosovares chargées de la sécurité ont déjà pris activement des mesures en la matière en arrêtant des dizaines de personnes soupçonnées de terrorisme et en confisquant des armes et des munitions, et cette loi contribuera à adapter le cadre juridique afférent à la gestion de ce problème à l'avenir. Comme toujours, il faut savoir, cependant, que les mesures de répression à elles seules ne sont pas suffisantes face à ce phénomène. Un investissement constant des responsables politiques et religieux locaux, à cet égard, est absolument essentiel si l'on veut pouvoir dissuader les jeunes de se laisser embrigader dans des mouvements extrémistes violents. Je note avec satisfaction que ce type de travail a déjà commencé.

Je salue la détermination du Gouvernement de s'attaquer aux causes profondes des inégalités sociales et du chômage élevé au Kosovo, mais je suis également alarmé par le nombre croissant de migrants irréguliers et illégaux qui se rendent en Europe occidentale. Nombre des problèmes que j'ai soulignés ici plongent leurs racines dans le sentiment généralisé d'une pénurie de débouchés économiques et sociaux, en particulier chez les jeunes Kosovars. Je prends note, à ce sujet, des mesures prises par les autorités kosovares ces derniers jours, notamment la création d'une commission exécutive chargée de procéder à une analyse des dettes non remboursées aux fins d'une éventuelle annulation. Ces mesures comprennent une résolution adoptée par l'Assemblée du Kosovo qui propose, entre autres, de créer un fonds spécial visant à prévenir les migrations irrégulières, ainsi que l'initiative de la Présidente Jahjaga et du Premier Ministre, M. Mustafa, visant à convier le Gouvernement et les parties prenantes internationales à un débat élargi sur cette question troublante. Je demande instamment aux autorités de Pristina de procéder avec discernement s'agissant de ces questions et de continuer à se prévaloir des nombreuses sources de conseils que la communauté internationale a à offrir.

Des progrès notables ont été accomplis depuis mon dernier exposé (voir S/PV.7327) dans le domaine de la protection et de la défense du patrimoine culturel. Le Conseil pour la protection du village de Hoçë e Madhe/Velika Hoça a été mis en place le 30 janvier, quelque deux ans après l'entrée en vigueur de la loi qui en portait création. Les vols et les actes de vandalisme perpétrés contre des sites religieux restent trop fréquents, dans tout le Kosovo, et démontrent la nécessité d'un effort constant des autorités afin de mieux faire connaître et apprécier auprès du public la valeur et la riche diversité du patrimoine culturel qui est celui de l'ensemble de la population du Kosovo. Si les autorités s'efforcent de réagir et d'empêcher les constructions illégales dans les zones spécialement protégées, en particulier celle qui entoure le monastère de Visoki Dečani, le caractère sensible de cette question et ses répercussions potentielles sur les relations intercommunautaires sont de nature à justifier une intervention encore plus rapide des autorités. Les incidents opposant des personnes venues visiter les sites orthodoxes serbes et des manifestants locaux, tels que celui qui s'est produit le 6 janvier à Gjakovë/Đakovica, doivent être gérés dans le cadre d'un dialogue local renforcé, et non par la seule adoption de mesures de répression.

Enfin, s'agissant des progrès du processus capital visant à faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues, j'exhorte les deux parties à mobiliser la volonté politique nécessaire pour clore au plus vite la question non réglée des 1 655 personnes toujours portées disparues afin que puissent se refermer les plaies du conflit et de la période qui a suivi, et s'apaiser la douleur et la souffrance des familles, et pour traduire les responsables en justice, accorder des réparations aux familles touchées et faciliter la réconciliation. À la lumière de tous les événements que j'ai évoqués aujourd'hui, je suis certain que les dirigeants de Belgrade comme de Pristina, à tous les niveaux, assumeront courageusement leurs responsabilités à ce stade critique du processus historique de normalisation des relations et n'hésiteront pas à faire les choix souvent éprouvants auxquels ils vont vraisemblablement être confrontés dans le cadre du processus de dialogue.

Pour terminer, je tiens à remercier sincèrement les membres du Conseil de leur appui aux travaux de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Nous continuerons de travailler de manière intensive et constructive avec nos partenaires locaux et internationaux, conformément à notre mandat.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Zarif de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Dačić.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens à remercier sincèrement le Conseil de sécurité de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole dans le cadre de l'examen du dernier rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2015/74). J'aimerais remercier tous les membres du Conseil de l'attention constante qu'ils portent à la question du Kosovo-Metohija. Sur la base de la coopération constructive instaurée au cours des 15 années écoulées depuis la mise en place de l'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo-Metohija, je suis convaincu que nous pourrons, par des efforts constants et grâce aux initiatives conjointes fondées sur la résolution 1244 (1999), atteindre l'objectif auquel nous aspirons tous : le règlement politique de la question du Kosovo-Metohija.

J'aimerais réitérer ce que j'ai dit devant le Conseil à diverses occasions : la présence de la Mission des Nations Unies est d'une importance primordiale pour la stabilité de la province du sud de la Serbie et la

création de conditions qui conduisent à un règlement durable de la question du Kosovo-Metohija. La Serbie apprécie vivement l'engagement dont témoigne la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) s'agissant de créer les conditions d'une coexistence pacifique entre les résidents du Kosovo-Metohija, de la sécurité de toutes les populations locales et du respect de leurs droits fondamentaux. Nous apprécions également à sa juste valeur la contribution des autres organisations internationales – notamment la Force de paix au Kosovo (KFOR), la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), et la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo, ainsi que les organismes spécialisés des Nations Unies – qui, par l'intermédiaire des missions qu'elles conduisent sous les auspices de l'ONU, sont partie prenante de la présence internationale, civile et de sécurité, dans la province. Nous saluons en particulier les efforts consentis par M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général, en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre du mandat de la MINUK et la coordination de l'action des présences internationales civile et de sécurité.

Après la formation du Gouvernement à Pristina, dont il est fait mention dans le rapport dont nous sommes saisis en tant que l'un des principaux faits qui ont marqué la situation politique, la Serbie espère que le vide politique sera comblé, ce qui devrait contribuer à la poursuite de la mise en œuvre des accords conclus dans le cadre du dialogue de Bruxelles. Nous espérons également que la reprise du dialogue de haut niveau, prévue le 9 février à Bruxelles, imprimera un nouvel élan au processus de normalisation engagé entre Belgrade et Pristina.

Le Gouvernement serbe est pleinement attaché au dialogue avec les institutions provisoires d'administration autonome à Pristina. Le processus de normalisation des relations vise essentiellement à trouver des solutions appropriées aux problèmes qui minent la vie des habitants du Kosovo-Metohija et qui les empêchent de jouir de leurs droits fondamentaux. Ceci ne peut être réalisé que moyennant un dialogue, fondé sur une véritable compréhension des besoins et des intérêts de l'autre partie, et en faisant montre d'une volonté de compromis. Dans ce contexte, je me réjouis de constater que dans le rapport, il est spécifiquement fait mention de la visite effectuée au Kosovo-Metohija par le Premier Ministre serbe, Aleksandar Vučić, à l'occasion du Nouvel An orthodoxe et de son message dans lequel il a indiqué la volonté de la communauté

serbe de vivre en bonne intelligence avec ses voisins albanais et de bâtir un avenir stable. Cependant, cette visite a été assombrie par un incident, qui n'est pas mentionné dans le rapport dont nous sommes saisis, impliquant un groupe d'Albanais qui ont agressé le cortège des plus hauts représentants du Gouvernement de la République de Serbie.

La Serbie aborde le dialogue avec Pristina dans un esprit d'ouverture, avec la volonté de trouver des solutions pratiques qui permettront à tous les résidents du Kosovo-Metohija de mener une vie normale dans le cadre du processus plus large d'intégration européenne. La participation des Serbes à la vie politique du Kosovo-Metohija devrait y contribuer. Dans ce contexte, je tiens à appeler l'attention sur la participation des représentants de la liste Initiative civique serbe aux travaux du Gouvernement de Pristina où ils occupent des postes ministériels et d'autres postes dans les institutions gouvernementales.

Le Gouvernement serbe s'est acquitté scrupuleusement, systématiquement et en temps voulu de toutes ses obligations découlant du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, signé le 19 avril 2013 à Bruxelles. Je note avec satisfaction que l'importance de la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes est soulignée dans le rapport et décrite comme la question centrale dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de Bruxelles.

Je tiens à souligner que la République de Serbie estime que les principales questions à aborder dans le cadre de la poursuite d'un dialogue avec Pristina sont le retour des personnes déplacées, la position de l'église orthodoxe serbe et les questions liées à la propriété.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que le Gouvernement serbe respecte également l'accord conclu antérieurement sur la représentation et la coopération régionale. Cet accord définit la portée et les modalités de la participation des représentants de Pristina aux activités, initiatives et instances régionales. Cependant, nous avons observé récemment des tentatives visant à faire participer des représentants de Pristina aux activités des organisations internationales en dehors du cadre de cet accord. Pour la Serbie, ces tentatives sont inacceptables. Ces questions doivent être abordées dans le cadre de notre dialogue avec Pristina.

La Serbie salue le travail accompli par la MINUK en ce qui concerne le suivi de la situation des

communautés non majoritaires au Kosovo-Metohija en coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et d'autres missions présentes dans la province.

Le Gouvernement de la République de Serbie estime qu'il importe au plus haut point de trouver une solution satisfaisante à la question des personnes déplacées en provenance du Kosovo-Metohija. La création des conditions véritablement propices à leur retour est l'un des facteurs clefs du processus de réconciliation. Malheureusement, 15 ans après la fin du conflit, les conditions pour un retour durable des déplacés au Kosovo-Metohija ne sont pas encore réunies, principalement en raison du fait que les institutions provisoires de Pristina n'accordent pas à cette question l'intérêt qu'elle mérite. Les rapports établis régulièrement par le Secrétaire général sur les activités de la MINUK et les rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) font également état de cette triste réalité.

Qu'il me soit permis de rappeler au Conseil que la Serbie est au premier rang des pays européens qui comptent le plus grand nombre de personnes déplacées. Le nombre des déplacés en provenance du Kosovo-Metohija s'élève à presque 230 000. Selon les statistiques du HCR, qui sont mentionnées également dans le rapport dont nous sommes saisis, 17 000 de ces déplacés, en majorité des Serbes, se trouvent dans la province elle-même. Moins de 5 % des déplacés sont rentrés au Kosovo-Metohija. Selon le HCR, 12 145 personnes sont retournées au Kosovo-Metohija en provenance du reste du territoire de la Serbie. Les retours durables ne concernent seulement que 1,9 % de ces déplacés – environ 4 000 personnes. Soixante-dix pour cent des rapatriés ne sont pas des Serbes de souche. Les dernières statistiques du HCR, citées dans le présent rapport sur la MINUK, confirment que le nombre de retours volontaires a poursuivi sa tendance à la baisse et que seules 149 personnes sont rentrées au Kosovo-Metohija en provenance du centre de la Serbie au cours du dernier trimestre.

Je tiens à souligner qu'il ressort des enseignements tirés à ce jour des travaux de l'Office de privatisation du Kosovo que les décisions relatives au droit à la restitution des biens sont inefficaces – dans le sens où il ne s'agit que de mots qui ne sont pas suivis d'actes –. En effet, les Albanais continuent d'utiliser les biens appartenant à des Serbes ou de les ré-occuper sans

aucune conséquence en cas d'expulsion, alors que les Serbes ne peuvent toujours pas en reprendre possession.

Il ne fait aucun doute que l'insécurité physique, comme en témoigne la persistance d'attaques qui prennent pour cible les Serbes et leurs biens, exacerbée par le climat d'impunité pour les crimes commis à l'encontre des Serbes, est à l'origine des longs retards enregistrés dans les retours des déplacés. Cela est illustré par les nombreux incidents de sécurité enregistrés lorsque les Serbes de Đakovica – dont le nombre d'élevait à 12 000 avant 1999 – ont voulu visiter leurs maisons et le cimetière de la ville. Dans le cadre d'un incident survenu le 6 janvier, des pierres ont été lancées contre un bus à bord duquel se trouvaient environ 40 Serbes déplacés de Đakovica. Aleksandar Jablanović est le seul Ministre du Gouvernement kosovar à avoir condamné cet incident, ce qui a entraîné son limogeage. Les violences commises contre les rapatriés, le limogeage du Ministre Jablanović et les violentes manifestations organisées à Pristina créent une atmosphère de haine envers les Serbes au Kosovo-Metohija, et un sentiment de méfiance et d'insécurité. Contrairement à la démarche constructive de la Serbie et à l'appel qu'elle a lancé aux Serbes leur demandant de participer aux élections et aux travaux du Gouvernement, Pristina encourage un climat d'instabilité politique et une campagne anti-serbe, ce qui va à l'encontre des objectifs du dialogue de Bruxelles. Cela est également confirmé par les informations fournies par l'OSCE, figurant dans le rapport dont nous sommes saisis, qui font état de plus de 230 incidents de sécurité dans les localités où habitent les rapatriés d'août 2012 à 2014.

Par conséquent, la présence de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) demeure nécessaire en raison de l'instabilité persistante, et il faut éviter de réduire davantage ses effectifs. J'espère que la KFOR poursuivra sa mission conformément à son mandat actuel et dans le cadre de ses compétences au titre de l'Accord militaire technique et de la résolution 1244 (1999).

Dans ce contexte, je voudrais également appeler l'attention du Conseil sur l'insécurité juridique qui se reflète dans l'obstruction systématique des droits de propriété des Serbes, en particulier les Serbes déplacés, et l'obstruction politique du processus d'intégration des organes judiciaires dans le nord du Kosovo-Metohija, prévu par l'accord de Bruxelles.

La Serbie estime qu'il est de son devoir de chercher une solution à ces problèmes en vue de créer

des conditions permettant à tous ces gens, qui n'ont pas quitté leurs foyers de leur propre gré, de mener une vie normale. Préoccupé par la lenteur des progrès en ce qui concerne les retours volontaires au Kosovo-Metohija et en vue d'intensifier les efforts dans ce domaine, le Gouvernement de la République de Serbie a été à l'origine de la création d'un nouvel organe consultatif, regroupant des représentants de l'ONU et d'autres organisations internationales et régionales, ainsi que le Ministre kosovar des communautés et des retours. Il ne fait aucun doute que la création de conditions permettant aux populations serbes et aux autres populations non albanaises d'exercer leurs droits fondamentaux et les droits qui sont les leurs en tant que populations non majoritaires au Kosovo-Metohija contribuera à améliorer le climat général et favorisera le retour des déplacés.

Nous condamnons tout acte de profanation des sites religieux, indépendamment de la religion concernée. Dans ce contexte, je voudrais indiquer que nous sommes toujours déconcertés par les messages faisant référence au « futur califat » de l'État islamique d'Iraq et du Levant et adressés à l'Armée de libération du Kosovo et à l'Armée nationale albanaise, sous forme de graffitis griffonnés sur les murs de Visoki Dečani, un monastère orthodoxe serbe fondé au XIV^e siècle et inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La raison de notre vive inquiétude à cet égard n'est pas simplement due à la profanation d'un site du patrimoine culturel mondialement connu mais au fait qu'il est profané par des graffitis qui font l'apologie des terroristes au moment où la communauté internationale déploie d'énormes efforts pour combattre ce mal qui constitue la plus grande menace à la paix et à la sécurité internationales.

C'est avec préoccupation que j'appelle l'attention du Conseil sur la profanation continue de monastères serbes. Dans la nuit du 4 au 5 décembre 2014, des graffitis – parmi lesquels on pouvait lire « UÇK » et « Kosovo » – ont été inscrits sur les murs de l'enclos paroissial de l'église Saint Côme et Damien, alors même que les forces du Service de police du Kosovo assuraient la sécurité. Je tiens à souligner que ces actes constituent non seulement une menace et une insulte pour l'Église orthodoxe serbe et son clergé, mais sont également un moyen d'intimider la population orthodoxe qui vit toujours au Kosovo-Metohija, des Serbes pour la plupart. Je saisis cette occasion pour rappeler que de nouvelles mesures doivent être prises pour protéger le patrimoine culturel et religieux serbe au Kosovo-Metohija.

Les attaques contre ces sites ciblent en même temps l'identité des Serbes et ont une influence directe sur leur sentiment de sécurité et d'acceptation. Les nouveaux graffitis griffonnés sur un site culturel inscrit sur la Liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO remettent en cause la volonté des autorités compétentes de la province de protéger et préserver le patrimoine culturel et religieux serbe. Dans le même temps, nous avons assisté au déroulement d'un processus parallèle visant à modifier des faits historiques, dans le but de marginaliser et d'éliminer la présence des Serbes et de la Serbie dans l'histoire du Kosovo-Metohija.

Je souligne également que la nécessité de renforcer la sécurité revêt depuis peu une dimension supplémentaire liée à la lutte contre les menaces terroristes dues à la montée de l'extrémisme violent à l'échelle mondiale. La République de Serbie, qui s'est portée coauteur de la résolution 2178 (2014), a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher le financement et l'organisation du terrorisme et prévenir le phénomène croissant du recrutement de combattants terroristes étrangers qui rejoignent des organisations terroristes armées au Moyen-Orient, notamment l'État islamique d'Iraq et du Levant. La Serbie continuera de prendre des mesures résolues pour réprimer le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous attendons des missions internationales déployées au Kosovo-Metohija et des institutions provisoires d'administration autonome qu'elles contribuent également, dans la limite de leurs capacités, à notre lutte commune d'importance mondiale.

Le Gouvernement serbe accorde une importance prioritaire au règlement des litiges immobiliers au Kosovo-Metohija, et j'appelle donc l'attention du Conseil sur le processus de privatisation mené par l'Agence de privatisation du Kosovo, qui va à l'encontre des conventions internationales et européennes relatives aux droits de l'homme. En outre, la MINUK a également estimé que ce processus enfreignait la résolution 1244 (1999), étant donné que cette agence n'a pas été créée en vertu d'une loi alors en vigueur au Kosovo-Metohija, conformément à la résolution.

La tendance à privatiser des entreprises publiques et du secteur social des communautés serbes est particulièrement manifeste. Ces entreprises sont vendues à des personnes de nationalité albanaise. Je tiens à souligner que nous ne contestons pas la nationalité des personnes qui acquièrent ces entreprises mais le fait que les activités en question sont illicites et qu'elles

ont pour but de détruire les ressources économiques des communautés serbes. Je saisis cette occasion pour aborder la question non réglée de la propriété du consortium Trepça. Tout règlement de ce problème qui différerait de celui convenu dans le cadre de l'Accord de Bruxelles serait inacceptable pour la République de Serbie.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que le Gouvernement de Pristina a tenté d'adopter, sans consulter les représentants de la communauté serbe du Kosovo-Metohija, une loi portant modification de la législation sur les entreprises publiques. Cela est contraire à l'article 2 de l'accord de coalition, sur lequel s'est appuyée la formation du Gouvernement actuel à Pristina, en vertu duquel il ne peut y avoir de nouvelles privatisations dans les communautés serbes. Cet article prévoit que les questions immobilières doivent être examinées à Bruxelles, avec la médiation du Conseil européen et de la Commission européenne. Je suis convaincu que nous sommes tous conscients que le respect des droits de propriété est très important, qu'il s'agisse de biens privés ou publics. Dans cette logique, il est nécessaire de veiller à ce que toutes les activités menées au Kosovo-Metohija relatives à la privatisation s'inscrivent de nouveau dans un cadre juridique valide. Cela est d'autant plus nécessaire que les activités menées dans le sud de la Serbie ont inévitablement une connotation ethnique, ce qui est inadmissible dans un monde démocratique.

Je ne saurais trop souligner l'importance d'un suivi et d'une évaluation continus des travaux des organes judiciaires et autres des institutions provisoires d'administration autonome au Kosovo-Metohija. Il faut également déterminer si elles sont prêtes à assumer les fonctions exécutives actuellement exercées par la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), conformément à la décision relative à la prorogation du mandat et à la reconfiguration d'EULEX, prise en juin 2014. À diverses occasions, la Serbie a souligné la nécessité d'assurer un suivi continu et de définir des critères adéquats afin que les missions compétentes présentes au Kosovo-Metohija sous les auspices des Nations Unies puissent évaluer les activités menées par ces institutions. Nous observons avec regret que la situation actuelle au Kosovo-Metohija illustre en partie le manque de compétences professionnelles suffisantes des institutions provisoires d'administration autonome.

Dans son rapport d'avancement de 2014 sur le Kosovo, *Kosovo Progress Report 2014*, la Commission européenne fait part de sa vive inquiétude concernant l'indépendance, la responsabilité et l'impartialité du système de justice au Kosovo-Metohija. Ce rapport souligne également que des résultats plus concrets doivent être obtenus dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Dans le cadre de son évaluation des travaux des tribunaux de première instance, figurant dans son rapport *Justice Monitor* pour le premier semestre de 2014, l'OSCE indique qu'il existe des problèmes tels que de mauvaises traductions ou l'absence de traduction dans des affaires impliquant des personnes qui ne sont pas membres de la communauté majoritaire, et que plus de la moitié des décisions n'ont pas été pleinement motivées.

La situation chaotique du système de justice au Kosovo-Metohija est confirmée également par le procès d'anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo accusés d'avoir commis des crimes de guerre dans le centre de détention de la localité de Kleçka. Les doutes quant à l'impartialité du système de justice au Kosovo-Metohija sont renforcés par l'affaire concernant Oliver Ivanović, un chef politique de la communauté serbe, mis en détention provisoire pendant un an avant l'ouverture de son procès.

La situation actuelle au Kosovo-Metohija confirme notre analyse selon laquelle les conditions ne sont pas encore réunies, au titre de la résolution 1244 (1999), pour un transfert total des compétences aux institutions provisoires d'administration autonome. Le fait que ces fonctions ont été confiées à EULEX ne limite en aucun cas les prérogatives et responsabilités du Représentant spécial du Secrétaire général. Je m'attends à ce qu'EULEX, dans la limite de son mandat, continue d'assumer ses fonctions exécutives en matière d'état de droit afin de procéder à une véritable évaluation de la situation au Kosovo-Metohija en la matière.

Je saisis cette occasion pour saluer les efforts faits dans le cadre de l'enquête sur les allégations contenues dans le rapport du sénateur Dick Marty sur le traitement inhumain de personnes et le trafic d'organes humains au Kosovo-Metohija. Je me félicite également que le rapport dont nous sommes saisis fasse état de la nécessité de prendre les mesures nécessaires à l'institution de la juridiction spéciale chargée de connaître l'information ouverte par l'Équipe d'enquête spéciale d'EULEX.

La Serbie est attachée au processus de réconciliation. Nous considérons qu'il s'agit d'un moyen important d'affronter notre passé et, dans ce contexte, de faire la lumière sur le sort des personnes disparues. Cela est important, d'abord et surtout, pour les familles des personnes disparues et pour faciliter le processus de réconciliation interethnique dans la province. À cet effet, nos équipes d'experts coopèrent avec la MINUK et EULEX, ainsi qu'avec les organes compétents au Kosovo-Metohija.

Le processus de réconciliation interethnique ne pourra être mené à terme sans le procès des anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo responsables de la persécution de Serbes, de Roms et de membres d'autres communautés non albanaises, ainsi que de leurs opposants politiques faisant partie de la communauté albanaise du Kosovo-Metohija. Nous espérons que les conditions nécessaires seront réunies pour poursuivre en justice les anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo soupçonnés d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Pour terminer, j'insisterai une fois de plus sur le fait que la recherche d'une paix durable au Kosovo-Metohija est une priorité nationale de la Serbie. Nous ne pourrions parvenir à une solution que par des négociations et un dialogue avec les institutions provisoires d'administration autonome à Pristina, en respectant pleinement les intérêts légitimes des populations albanaise, serbe et autres au Kosovo-Metohija, sur la base de la résolution 1244 (1999). Le règlement du problème du Kosovo-Metohija doit être dans l'intérêt de tous nos citoyens, qui doivent être en mesure de vivre dans des conditions normales, et toutes les communautés doivent avoir la possibilité de vivre ensemble en toute sécurité. Pour parvenir à une solution, nous devons assurer la réconciliation mutuelle.

Ce processus sera sans aucun doute facilité par l'adoption de normes et valeurs européennes au moment où l'ensemble de la région se tourne vers l'Union européenne. Nous considérons que cet attachement à l'intégration européenne est la principale raison de la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina. Nous attendons de l'Union européenne qu'elle continue de dialoguer activement avec Pristina et de faciliter nos échanges avec Pristina.

Je voudrais depuis cette salle lancer un appel aux dirigeants politiques de la province afin qu'ils s'efforcent – maintenant que les conditions sont réunies,

avec la sortie de l'impasse dans laquelle se trouvait le processus politique à Pristina – de continuer de dialoguer, avant tout dans l'intérêt de la population du Kosovo-Metohija. Le Gouvernement serbe poursuivra assurément ses efforts pour mettre en œuvre l'Accord de Bruxelles dans l'intérêt de la paix, du progrès économique et de la réconciliation.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. Thaçi.

M. Thaçi (*interprétation de l'albanais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens tout d'abord à dire ma gratitude pour la possibilité qui m'est donnée de m'adresser au Conseil au cours de sa première séance de l'année sur le Kosovo. Aujourd'hui, je voudrais informer le Conseil des progrès que le Kosovo a enregistrés ces derniers mois et des engagements du nouveau Gouvernement kosovar.

Le mois en cours coïncide avec le septième anniversaire de la déclaration d'indépendance du Kosovo, acte le plus important marquant l'attachement du peuple kosovar à la liberté et à la démocratie. Je peux dire avec fierté qu'en ce septième anniversaire de l'indépendance, le Kosovo est un État consolidé, à l'intérieur comme à l'extérieur. La reconnaissance accordée à mon pays montre que l'État du Kosovo est une réalité irréversible et un facteur indispensable de paix et de stabilité dans la région. Le Kosovo a été reconnu par tous ses voisins, à l'exception de la Serbie, ainsi que par la grande majorité des pays de la région et de la communauté euro-atlantique. La République du Kosovo a été reconnue par 108 pays sur tous les continents. J'appelle tous les États Membres de l'ONU, y compris les membres du Conseil, à reconnaître et à soutenir le Kosovo en tant que membre à part entière de la communauté internationale.

Récemment, le Kosovo est devenu membre de l'Organisation internationale de la Francophonie. Au mois de décembre, le Kosovo est devenu membre du Comité international olympique. Il a été admis en tant que membre à part entière, ce qui a ainsi mis fin à son isolement international. Nos athlètes pourront désormais participer aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro.

Le Kosovo a obtenu des résultats concrets s'agissant de son objectif de renforcer la coopération régionale. Le nouvel État est devenu membre de toutes les organisations régionales pertinentes. Conformément à notre politique de renforcement de la coopération

régionale, je me suis rendu au début de mon mandat en Albanie, au Monténégro et en Macédoine pour promouvoir des relations de bon voisinage et garantir notre attachement mutuel à l'avenir européen de la région. Fin mars, le Kosovo accueillera un sommet des six Ministres des affaires étrangères des Balkans, y compris le Ministre serbe des affaires étrangères. Nous prévoyons de discuter des perspectives et des projets d'investissement communs.

Nous continuons également de mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre du processus de normalisation de nos relations avec la Serbie. Le processus d'intégration des quatre municipalités du nord du Kosovo dans les institutions du Kosovo se déroule avec succès. Les représentants des citoyens qui vivent dans le nord du pays font désormais partie du nouveau Gouvernement kosovar, et occupent des postes ministériels. Bien que le dialogue au niveau politique ait été reporté en raison de la formation de nouveaux gouvernements, d'abord en Serbie puis au Kosovo, le dialogue sur les questions techniques s'est poursuivi. Durant cette période, nous avons réalisé des progrès satisfaisants en ce qui concerne la fermeture des structures parallèles du Ministère de l'intérieur de la Serbie dans la partie septentrionale de notre pays, tandis que le personnel serbe a été entièrement réintégré dans la police du Kosovo. Nous nous sommes mis d'accord sur la mise en œuvre de l'accord de gestion intégrée des frontières et sur les dossiers de l'énergie et des télécommunications. Enfin, nous avons autorisé la collecte des recettes douanières aux points de passages dans le nord du pays.

Je tiens à exprimer mon inquiétude face aux tendances du camp serbe à empêcher ou retarder la mise en œuvre de l'Accord de Bruxelles, ce qui semble indiquer que la Serbie n'a pas renoncé à son ingérence dans les affaires intérieures du Kosovo. Le rapport intitulé *Dossier : Rudnica*, publié la semaine dernière par le Centre du droit humanitaire serbe, respecté au plan international, est fort inquiétant. Il accuse l'actuel chef de l'armée serbe d'avoir commis des atrocités au Kosovo en 1999 et d'avoir caché dans des charniers les corps de civils kosovars tués en Serbie. Selon le rapport, la Serbie n'a jamais engagé de poursuites ni même porté plainte contre un seul des centaines d'officiers et de policiers impliqués dans ces atrocités. J'invite les dirigeants serbes à trouver la force d'affronter le passé, et demande au Conseil de sécurité de prier la Serbie de considérer les conclusions du rapport avec toute la gravité qui s'impose.

Plus tôt cette année, il y a eu une recrudescence des structures parallèles serbes, avec par exemple la nomination parallèle de maires, notamment dans la municipalité de Štrpce, ou la création parallèle de postes dans les municipalités de Dragaš et de Prizren. Nous avons constaté que la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la police locale rencontraient des obstacles pour instaurer l'état de droit et permettre le retour à la normale dans les quatre municipalités du nord, du fait des maires et des groupes paramilitaires et criminels illégaux qui entravent les progrès de la communauté des Serbes du Kosovo depuis ces 15 dernières années. Nous avons informé l'Union européenne de tous ces faits, et demandé que la Serbie respecte l'Accord de Bruxelles dans sa totalité. Je demande aujourd'hui au Conseil de sécurité d'exiger de la Serbie qu'elle honore les accords conclus.

L'État du Kosovo a fait montre de maturité dans la consolidation de ses affaires intérieures. J'en veux pour preuve la maturité politique affichée par tous les acteurs politiques pendant les mois où nous avons négocié la formation du nouveau gouvernement, à la suite des élections législatives. Tout au long de cette période, les partis politiques ont respecté les lois et les institutions kosovares. Dans le même temps, les institutions indépendantes, comme la présidence et la Cour constitutionnelle, ont fait preuve d'intégrité et de professionnalisme. Tout cela a permis d'aboutir à un accord politique qui a ouvert la voie à la création de la nouvelle Assemblée et à la formation du nouveau Gouvernement. Ce dernier est un gouvernement extrêmement vaste au sein duquel toutes les communautés sont représentées, y compris les citoyens serbes du Kosovo qui vivent dans la partie nord du pays.

Cette semaine, le Premier Ministre Isa Mustafa a congédié un membre du Gouvernement qui représentait la communauté serbe. Celui-ci a été démis non pas en raison de son affiliation, mais parce qu'il ne s'acquittait pas de ses fonctions avec le professionnalisme attendu d'un représentant du Gouvernement. Cet incident a été utilisé par la Serbie pour attaquer politiquement le Kosovo, mais le Kosovo est un pays indépendant et prend ses décisions de manière indépendante.

La Serbie a également attaqué le Kosovo sur la question du complexe minier Trepča, revendiquant ce géant industriel. Il convient de noter une fois encore que Trepča est la propriété et la responsabilité du Kosovo. La solution à ce différend a été retardée car l'administration intérimaire du Kosovo n'était pas

prête à faire face à la pression politique engendrée par le dossier Trepça. Les institutions kosovares ont confirmé que le dossier Trepça nécessitait une solution conforme aux lois et règlements en vigueur de même qu'au principe de la privatisation des entreprises en gestion collective au Kosovo, qui avait débuté avec la MINUK et avec l'approbation du Bureau des affaires juridiques de l'ONU. Trepça appartient au Kosovo et c'est le Kosovo qui décide du sort de Trepça.

La preuve manifeste de la réussite du Kosovo est l'achèvement des négociations qu'il a menées avec l'Union européenne dans le cadre du Processus de stabilisation et d'association. C'est là la reconnaissance des progrès substantiels que le Kosovo a accomplis dans les domaines de l'économie, de la démocratie et de l'état de droit.

Je voudrais également informer le Conseil des grandes priorités du nouveau Gouvernement de la République du Kosovo. De concert avec nos partenaires, nous avons élaboré un programme gouvernemental réaliste et ambitieux pour les quatre années à venir. Nous promettons de mettre en œuvre un programme dynamique sur les plans exécutif et législatif permettant de faire progresser le pays vers l'adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne. Nous promettons que le développement économique sera notre objectif principal pour les quatre prochaines années, à commencer par une série de mesures concrètes destinées à améliorer la situation économique et à maintenir la tendance positive de la croissance économique.

Au niveau international, je tiens à réaffirmer que le Gouvernement kosovar s'emploiera activement à normaliser ses relations interétatiques avec la Serbie et à poursuivre le dialogue permettant d'aboutir à la reconnaissance mutuelle. Ce n'est qu'en passant par cette étape qu'une paix durable pourra s'instaurer entre les deux pays et que se noueront des relations diplomatiques et de bon voisinage dans un esprit européen. Cet engagement sera confirmé dans trois jours, le 9 février, au cours de la première réunion des nouveaux Premiers Ministres des deux pays, qui se tiendra sous les auspices de la Haute-Représentante de l'Union européenne et Vice-Présidente de la Commission européenne, M^{me} Mogherini.

Le Kosovo, qui fait partie des Balkans occidentaux et de la région euro-atlantique, poursuivra par ailleurs son processus d'intégration dans l'Union européenne, qui est une priorité pour sa transformation sociale et son développement économique et politique. Au cours de

son mandat, le Gouvernement est déterminé à conclure la signature de l'accord de stabilisation et d'association de l'Union européenne pendant la première moitié de l'année 2015, et à en commencer la mise en œuvre. L'accord de stabilisation et d'association est une relation contractuelle entre l'Union européenne et le Kosovo, qui permettra l'eupéanisation de nos politiques nationales et la modernisation du pays.

Une autre question à régler sera celle de l'isolement injuste et perpétuel des citoyens kosovars, qui sont les seules personnes en Europe à ne pas avoir le droit de circuler librement dans l'espace Schengen. À cet égard, l'une de nos principales priorités est de mettre en œuvre le plan d'action portant sur tous les problèmes tels que le rapatriement, la réintégration, la sécurité des documents, la gestion des frontières et des migrations et, d'une manière générale, la sécurité et l'ordre public. De nombreux Kosovars fuient aujourd'hui le pays, du fait de l'impossibilité de migrer légalement vers les pays de l'Union européenne. Le Kosovo est isolé depuis trop longtemps, et nos jeunes souhaitent pouvoir se déplacer librement sur notre continent, par n'importe quel moyen nécessaire.

La République du Kosovo s'est toujours montrée un acteur responsable du point de vue de ses obligations internationales. Dès les tout premiers jours de la formation du Gouvernement, nous avons fait la preuve de notre sérieux en mettant la dernière main au projet de loi interdisant aux citoyens kosovars de prendre part à des conflits armés en dehors du pays. Malgré sa petite taille, notre pays a montré qu'il était un partenaire et un allié dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Nous nous sommes naturellement associés à la coalition mondiale menée par les États-Unis d'Amérique contre le prétendu État islamique d'Iraq et du Levant, et nous poursuivrons notre action jusqu'à ce que nous soyons venus à bout de ce phénomène, qui fait du tort non seulement au Moyen-Orient, mais aussi aux capitales européennes concernées. Le monde d'incertitude et de violence que proclament ces terroristes n'est pas un monde que nous pouvons accepter. Par conséquent, la République du Kosovo est aux premières lignes du combat visant à extirper ce fléau. Nous savons très bien ce que signifie le fait de vivre dans la terreur, dans une situation de violence systématique.

Le Kosovo demandera également cette année à devenir membre à part entière du Conseil de l'Europe. Aujourd'hui, les Kosovars sont les seuls citoyens en Europe à ne pas pouvoir solliciter la protection de la

Cour européenne des droits de l'homme, et ce sera pour moi une priorité absolue de mettre un terme à cette situation d'exclusion.

Le Kosovo a pour ambition d'être un lieu qui contribue à la sécurité collective, et nous sommes résolus à œuvrer inlassablement au renforcement de l'architecture de paix et de sécurité dans la région et au-delà. À cet égard, nous avons entrepris un examen stratégique du secteur de la sécurité au Kosovo et coordonnons actuellement les préparatifs en vue de la transformation de la Force de sécurité du Kosovo en Forces armées du Kosovo. Je tiens à remercier l'équipe de liaison et de conseil de l'OTAN, qui a collaboré très étroitement avec nous pendant tout ce processus. Je tiens à assurer le Conseil que les Forces armées du Kosovo seront une force professionnelle et pluriethnique, guidée par les principes du contrôle démocratique et civil, qu'elles s'intégreront progressivement dans le cadre euro-atlantique et qu'elles seront prêtes à contribuer à la paix régionale et à la sécurité mondiale.

Je souhaite informer le Conseil que le Kosovo a l'intention d'ouvrir un nouveau chapitre de la coopération avec l'OTAN et progresser vers le Partenariat pour la paix, qui est le principal instrument pour devenir membre de plein droit, dans une démarche progressive, en coordination avec nos partenaires euro-atlantiques.

Qu'il me soit permis de rappeler qu'au cours des sept dernières années, la République du Kosovo, grâce à la volonté et à la détermination de son peuple, ainsi qu'au rôle politique prépondérant et à l'appui de la communauté internationale, a construit des institutions pluriethniques et démocratiques stables et durables. Le Kosovo est ainsi devenu une source de paix exportant la stabilité dans la région et au-delà. Je voudrais rappeler au Conseil une fois encore que le Kosovo est l'un des plus grands succès de l'histoire des Nations Unies en matière d'édification de l'État.

Les objectifs de la résolution 1244 (1999) ont été atteints depuis un certain temps déjà et il est temps d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre le Kosovo et l'ONU. Le Kosovo est à jamais reconnaissant à l'Organisation des Nations Unies du rôle qu'elle a joué et de la contribution qu'elle a apportée au processus d'édification de notre État. Toutefois, compte tenu de l'évolution de la situation depuis la déclaration d'indépendance, le rôle de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a été considérablement réduit et se limite à présent à l'établissement de rapports.

Compte tenu de tout cela, et tout en saluant les réalisations du Kosovo dans le domaine de la sécurité, de la stabilité économique et du développement social et politique du pays, et en soulignant, en outre, l'accord conclu entre le Kosovo et la Serbie, nous pensons qu'il est temps que le Conseil de sécurité envisage une éventuelle transformation de la MINUK, qui permettrait au Kosovo d'adhérer aux institutions spécialisées. Nous demandons également au Conseil de sécurité d'aider la République du Kosovo à réaliser son aspiration – devenir Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies –, avec tous les droits et responsabilités qui s'y rattachent.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Mangaral (Tchad) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé. Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Ivica Dačić, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et à M. Hashim Thaçi, Ministre des affaires étrangères du Kosovo, en les remerciant également de leurs exposés.

Six mois après la tenue des élections parlementaires du 8 juin 2014, le Tchad prend note avec satisfaction de la signature d'un accord de coalition entre les principaux partis politiques au Kosovo, qui permet la formation d'un nouveau gouvernement à Pristina, ainsi que la constitution de l'Assemblée du Kosovo. Ce nouvel élan permet de débloquer l'appareil d'État et d'aborder les questions fondamentales de la gestion et de l'administration du Kosovo.

Nous félicitons l'Assemblée du Kosovo de l'adoption de la loi sur le budget 2015. Il est à noter, en outre, que les budgets municipaux du nord du Kosovo sont également finalisés, mais se heurtent à la difficulté de prise en compte des salaires des secteurs de la santé et de l'éducation. À cet égard, nous exhortons les nouvelles autorités à régler promptement cette situation.

Sur le plan de la sécurité, s'agissant notamment de la transformation de la Force de sécurité du Kosovo en Forces armées du Kosovo, le Tchad considère que les nouvelles autorités doivent trouver l'espace adéquat et réunir les conditions pour sa détermination, dans le respect de l'intérêt général, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Kosovo. Aussi, nous nous félicitons de l'engagement du nouveau Gouvernement dans la lutte

contre l'extrémisme violent et le terrorisme, avec le vote par l'Assemblée du Kosovo de la loi sur l'interdiction de s'engager dans les conflits armés en dehors du territoire national. Ces efforts et développements vont, comme on peut le constater, au-delà du domaine national. Nous saluons, par ailleurs, le travail conjoint réalisé avec les autorités de Belgrade dans le processus de normalisation des relations entre les deux pays.

Les échanges techniques constructifs dans les domaines judiciaire, énergétique ou migratoire et la récente visite du Président serbe à Pristina et dans le nord du Kosovo sont des signes tangibles de la volonté de surmonter les difficultés pour la recherche de la paix et de la stabilité dans le cadre facilité par l'Union européenne. Ces acquis politiques et techniques resteront néanmoins fragiles tant que la situation sur les plans économique et social ne sera pas maîtrisée et stabilisée.

Selon le rapport du Secrétaire général (S/2015/74), plusieurs situations et défis à relever requièrent une attention particulière et un engagement ferme, si l'on veut parvenir à des solutions durables aux problèmes du Kosovo. Citons, entre autres, le nombre croissant de manifestations dans différentes régions du Kosovo, qui engendrent beaucoup d'arrestations et de mécontentement, et dont les plus récentes remontent aux 24 et 27 janvier derniers; les 1 655 cas de personnes disparues, sur lesquels les autorités compétentes doivent faire la lumière; l'instauration d'une juridiction spéciale qui se chargera de poursuivre les travaux dans les domaines des crimes de guerre et de la criminalité organisée; les plus de 17 000 déplacés internes recensés à la fin 2014 et dont le taux de retour volontaire a baissé, selon les informations fournies par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; les mouvements de migration illégale de plus en plus nombreux vers les pays de l'Europe de l'Ouest; le processus de désarmement des populations civiles, dans le cadre duquel les efforts déployés par les autorités locales avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement ont permis de retirer de la circulation plus de 1 500 armes à feu en 2014; les nombreux incidents affectant les sites religieux et lieux de culte, face auxquels un comité de suivi incluant toutes les églises et les autres confessions a été mis en place afin de donner une réponse institutionnelle et collective aux discours et aux graffiti de haine; enfin, les efforts aux fins d'une plus forte participation des femmes dans les espaces politiques, tout comme le renforcement des mesures de protection à leur égard.

Le Tchad pense que le processus démocratique est lancé au Kosovo et que la prise en compte de toutes ces variables constituera une garantie pour la construction d'un Kosovo démocratique et pluriethnique. Le Kosovo ne saurait atteindre ces nouvelles étapes sans la contribution et le travail ardu et persistant de la MINUK au travers de laquelle nous félicitons le Représentant spécial, M. Farid Zarif, et toute son équipe, pour leur engagement dans l'accomplissement de leur mission.

S'agissant des accusations de corruption de certains membres de la Mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, le Tchad encourage les institutions compétentes à poursuivre les investigations afin de situer les responsabilités. De plus, nous renouvelons notre confiance à cette institution; nous croyons qu'elle peut et doit continuer à superviser la situation et à jouer un rôle dans le domaine de l'état de droit.

Pour terminer, nous réitérons également notre encouragement à Pristina pour les développements positifs dans la réconciliation nationale et la normalisation des relations avec Belgrade, comme nous félicitons la MINUK pour son engagement en faveur de la promotion de la sécurité, de la stabilité et du respect des droits humains au Kosovo et dans la région, conformément à la résolution 1244 (1999).

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons la participation à la séance d'aujourd'hui du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić. Nous partageons les vues et les préoccupations qu'il a exprimées. Nous avons pris note de la déclaration faite par M. Thaçi, et nous remercions M. Zarif de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2015/74) sur les activités de la Mission d'administration intérimaire du Kosovo (MINUK) et de son évaluation de la situation dans la région.

Du fait du blocage politique interne qui a duré jusqu'à la fin de 2014 – les principaux partis n'ayant pu mettre en place de nouvelles structures de pouvoir indépendantes et sans concours de l'étranger après les élections législatives du 8 juin – le règlement de nombreuses questions pressantes, tant s'agissant de la région que des relations entre Belgrade et Pristina, est paralysé. Cette situation montre que derrière la façade des institutions politiques du Kosovo se cachent de graves problèmes.

La formation d'un gouvernement de coalition comprenant des représentants de la communauté serbe a permis de normaliser quelque peu la situation. Mais les 25 et 27 janvier, l'opposition albanaise au Kosovo, essentiellement les nationalistes, a organisé à Pristina des manifestations antigouvernementales qui ont dégénéré en graves émeutes et affrontements avec la police et fait de nombreux blessés. En conséquence, la stabilité politique est encore une fois menacée. Sous la pression des manifestants, les autorités kosovares ont contraint le Ministre des communautés et des retours, M. Aleksander Jablanović, de souche serbe, à démissionner. À cet égard, nous appuyons l'action menée par les Serbes pour trouver une solution politique au problème du Kosovo. Dans les conditions actuelles, il est indispensable que les parties ouvrent sans plus tarder un dialogue mutuellement respectueux. Nous voudrions aussi souligner que toute mesure unilatérale est inacceptable, et qu'il faut arrêter immédiatement d'alimenter un sentiment antiserbe au Kosovo.

Nous sommes d'accord avec la partie serbe qu'il faut créer un tribunal spécial pour juger les crimes graves commis par l'Armée de libération du Kosovo au cours du conflit armé. Les premières conclusions de l'enquête indiquent sans ambiguïté que des preuves existent déjà pour étayer les allégations de meurtres multiples, d'enlèvements, de viols, de détentions illégales, de traitements inhumains, de trafic d'organes humains et de profanation d'églises. C'est ce genre d'actes qui ont poussé à l'exil les Serbes du sud et du centre du Kosovo, où un nettoyage ethnique a vraiment eu lieu. Nous appelons le Secrétaire général à suivre de près la situation concernant la création d'un tribunal spécial, et à aider à mener ce processus à son terme dès que possible. Il est étrange que la création d'un tel organe dépende de la promulgation de lois par Pristina, particulièrement considérant l'évidente faiblesse des institutions politiques du Kosovo. Nous espérons toutefois que des progrès concrets seront faits dans ce sens dans un proche avenir et qu'au final les responsables seront punis quel que soit le poste qu'ils occupent. Il est essentiel aussi d'assurer la protection des témoins durant les procès.

Cela fait des années qu'aucun progrès n'a été enregistré dans le domaine de la justice et dans la de lutte contre la corruption et le crime organisé, notamment le trafic de drogues et la traite des êtres humains, ainsi qu'en ce qui concerne la liberté d'expression et la réduction de l'influence du politique sur le judiciaire. Cela est corroboré par les derniers rapports en date de

la Commission européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. La régression dans d'autres domaines, notamment le domaine socioéconomique, est manifeste. Le chômage reste élevé, et les gens quittent le Kosovo en masse à la recherche d'une vie meilleure.

Les tensions interethniques restent vives, et pourtant aucune mesure n'est prise pour traduire en justice les auteurs d'actes antiserbes. La profanation des monastères orthodoxes dans la région, notamment celui de Visoki Dečani, joyau du patrimoine culturel mondial, est un motif de grave préoccupation. Le 6 janvier, la veille du Noël orthodoxe, un bus qui transportait des pèlerins serbes déplacés se rendant à l'église de la Sainte-Vierge de la ville de Gjakovë/Đakovica pour fêter Noël a été la cible d'un jet de pierre. Il est clair que ce n'est pas dans ces conditions que les Serbes de Gjakovë/Đakovica pourront retourner à leurs foyers abandonnés là-bas. En effet, comme le montrent les données recueillies par le Haut-Commissariat aux réfugiés, la tendance à la baisse du nombre déjà faible des retours des réfugiés se poursuit, alors que l'exode des représentants des minorités nationales s'amplifie. La simple existence d'une loi garantissant leurs droits n'est donc plus suffisante; il faut surveiller strictement son application.

Nous prenons acte de l'attitude constructive de Belgrade et du fait qu'il demeure disposé à maintenir le contact avec les représentants albans du Kosovo. Nous pensons que la reprise du dialogue politique de haut niveau entre Belgrade et Pristina prévue dans les prochains jours permettra de progresser sur les questions essentielles, notamment la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes au Kosovo. La non-exécution de l'accord y relatif, conclu en avril, a compromis la collaboration entre les communautés ethniques de la région.

Il faut aussi continuer de réprimer sévèrement la participation de Kosovars aux conflits au Moyen-Orient, notamment dans les rangs de l'État islamique et d'autres organisations radicales. Nous demandons à Pristina de jouer un rôle plus actif dans la lutte contre la diffusion de l'idéologie extrémiste et contre le terrorisme. Nous pensons que cette problématique doit rester au centre de l'attention de la MINUK.

La Mission des Nations Unies est toujours la principale présence internationale au Kosovo. La médiation de l'Union européenne dans le dialogue entre Belgrade et Pristina et le transfert des responsabilités

de la MINUK dans le domaine de l'état de droit à la Mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo n'implique pas une réduction du rôle des Nations Unies dans la région. Étant donné les nombreux problèmes qui existent, nous demandons à la Mission des Nations Unies de continuer de s'acquitter pleinement de son mandat, en principe et de façon dynamique. Pour ce faire, il est évident qu'elle doit être dotée de toutes les ressources et du personnel nécessaires. Nous rejetons catégoriquement toute tentative de dévaluer le rôle de la MINUK et nous appelons les Albanais du Kosovo à coopérer pleinement avec la présence des Nations Unies.

La position de la Russie sur la question du Kosovo et l'intégrité territoriale de la Serbie n'a pas changé. La résolution 1244 (1999) reste pleinement valide et essentielle pour un règlement de la question du Kosovo sur une base juridique internationale. À cet égard, nous n'appuyons aucune proposition visant à modifier ou à réviser de quelque façon que ce soit la problématique du règlement de la question du Kosovo au Conseil de sécurité. Les conditions préalables pour ce faire ne sont pas encore réunies.

M. Oyarzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé.

L'Espagne attache une grande importance à l'action que mène la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies du Kosovo (MINUK) en vertu du mandat qui lui a été confié en vertu de la résolution 1244 (1999). La MINUK joue un rôle déterminant dans la promotion et le maintien de la stabilité dans la région et sert de lien entre les différentes présences internationales sur le terrain. Cela est clairement indiqué dans le tout dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/74), qui souligne le rôle actif et important que joue la MINUK s'agissant de prévenir et d'apaiser les tensions et de promouvoir la coopération entre les autorités locales, particulièrement entre Mitrovica-Nord et Mitrovica-Sud. C'est pourquoi que je voudrais réaffirmer l'appui de l'Espagne à la MINUK et à M. Zarif. Je voudrais aussi remercier de leurs déclarations M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et M. Hashim Thaçi.

Le 9 février, après une longue parenthèse, une nouvelle réunion de haut niveau aura lieu dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par la Haut Représentante de l'Union européenne. C'est évidemment une bonne nouvelle. L'Espagne appuie de façon constructive, et sans préjudice de notre position

de principe, les efforts de la Haute Représentante visant à faciliter ce dialogue direct et à faire qu'il débouche sur des résultats concrets bénéfiques pour l'ensemble de la population. Je tiens à saluer ici l'engagement manifesté jusqu'à présent par les autorités de Belgrade et de Pristina, ainsi que l'esprit d'ouverture et l'attitude constructive avec lesquels elles participent au dialogue. Nous encourageons les deux parties à continuer de participer à ce processus dans les mêmes dispositions.

L'Espagne se félicite des accords conclus pendant ce processus, mais elle estime qu'il est tout aussi important que le dialogue soit suivi d'engagements politiques et d'un travail technique pour faire avancer la mise en œuvre des dispositions non encore appliquées de l'accord du 19 avril 2013. En particulier, il est nécessaire d'enregistrer rapidement des avancées décisives dans trois domaines : la justice, les questions immobilières, et la constitution et l'entrée en vigueur, conformément à l'accord, de l'Association/Communauté des municipalités serbes.

Dans un autre domaine, la sécurité, nous avons écouté avec attention l'intervention du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, qui nous a donné des informations précises sur les derniers incidents, épisodes violents et manifestations, auxquels fait également référence le Secrétaire général dans son rapport. Malheureusement, nous ne pouvons pas encore parler de réconciliation totale ou d'une intégration satisfaisante des diverses communautés. Cette situation s'illustre notamment par la persistance des incidents qui touchent des lieux de culte et la diminution continue du nombre de retours volontaires, mais aussi par l'absence des conditions nécessaires pour permettre la réintégration de ces personnes au sein de leurs communautés. En outre, il existe un contraste persistant entre une législation, théoriquement progressiste, en matière de droits de l'homme et de droits des minorités, et son application pratique, qui n'est pas encore à la hauteur des normes internationales et européennes.

Je tiens également à souligner ici les efforts déployés par la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Le Conseil de sécurité salue et apprécie ces efforts. Les questions relatives à l'état de droit et les questions relatives à la gouvernance économique restent les deux domaines dans lesquels il faut engager des réformes prioritaires.

Pour conclure, je tiens à réitérer l'attachement de l'Espagne à la perspective européenne des Balkans occidentaux. Nous estimons que la progression vers la

réalisation de cet objectif commun permettra de stabiliser définitivement la région et permettra à la population de bénéficier du progrès économique et social. Néanmoins, cela exige obligatoirement un fort engagement politique et des efforts concrets de la part de tous les acteurs, chacun dans son domaine de responsabilité.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2015/74). Nous souhaitons la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et nous le remercions de sa déclaration. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Hashim Thaçi.

La position de l'Angola est que la résolution 1244 (1999) demeure le cadre juridique applicable en vue de trouver une solution globale pour le Kosovo par le biais du dialogue et de la négociation, sur la base des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous appuyons donc la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie et comprenons les préoccupations légitimes de ce pays en ce qui concerne la question du Kosovo.

Nous tenons à souligner le rôle fondamental que joue l'ONU au Kosovo, par l'intermédiaire de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MUNIK), par sa promotion de la sécurité, de la stabilité et du respect des droits de l'homme, ainsi que par sa coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Force de paix au Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo.

Je vais maintenant mettre l'accent sur quatre questions centrales : les principaux événements politiques, les droits de l'homme, les personnes déplacées et les personnes disparues.

S'agissant des principaux événements politiques, le dialogue de haut niveau entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne semble jouer un rôle crucial pour faire avancer la mise en œuvre des dispositions non encore appliquées de l'accord du 19 avril 2013. À cet égard, nous félicitons le Gouvernement serbe de sa volonté de participer au dialogue. Des progrès ont été accomplis au niveau technique en ce qui concerne les accords relatifs aux déplacements des responsables serbes et kosovars.

Cependant, de nouveaux progrès dans la mise en œuvre des accords conclus antérieurement seront attendus une fois que les pourparlers politiques reprendront à un plus haut niveau, notamment sur la justice, l'énergie, les points de passage et la liberté de circulation. Nous partageons la préoccupation de Belgrade en ce qui concerne l'annonce faite par les autorités kosovares de leur intention de transformer la Force de sécurité du Kosovo en Forces armées du Kosovo, en violation de la résolution 1244 (1999).

Dans le domaine des droits de l'homme, nous saluons l'organisation par la MINUK, avec le concours d'ONU-Femmes et du coordonnateur des activités de développement pour le pays, d'une journée portes ouvertes sur les femmes, la paix et la sécurité au Kosovo à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et la reconnaissance des survivantes de la violence sexuelle dans la législation kosovare pertinente. Une autre idée intéressante a été le Forum pour une voix commune, une initiative multiethnique qui réunit des représentants de tous les groupes de population du Kosovo et a pour objet de faire progresser le dialogue interethnique, la prévention des conflits et la sensibilisation civique. Cependant, comme le souligne le rapport, la mise en œuvre intégrale du cadre juridique reste entravée par tout un éventail de facteurs institutionnels : inefficacité de la coordination, chevauchement des mandats, insuffisance des crédits, mesures de responsabilité limitées.

S'agissant de la question des personnes déplacées, nous regrettons qu'à la fin 2014, on comptait plus de 17 000 personnes déplacées au Kosovo, et que le nombre de retours volontaires ait poursuivi sa tendance à la baisse, les retards pris dans le règlement des litiges immobiliers et la non-exécution des décisions de justice faisant partie des principaux obstacles aux retours. Nous rappelons à cet égard la demande présentée aux autorités compétentes du Kosovo par le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays suite à la mission qu'il a effectuée en Serbie, notamment au Kosovo, afin qu'elles garantissent la protection, la sécurité et la sûreté des rapatriés dans leurs régions d'origine.

En ce qui concerne les personnes disparues, nous félicitons les autorités compétentes à Belgrade et Pristina, qui continuent à chercher de nouvelles sources d'information et poursuivent leurs recherches sur les 1 655 personnes toujours portées disparues depuis la période allant de 1998 à 2000.

Pour conclure, nous nous félicitons que, dans l'ensemble, les conditions de sécurité au Kosovo soient restées stables durant la période considérée, ce qui montre que la MINUK a continué de jouer un rôle actif de facilitation entre les communautés et les responsables et auprès des organisations internationales, en mettant un accent particulier sur la prévention et la réduction des tensions ainsi que sur la promotion de la coopération entre les autorités locales.

Enfin, nous saluons les efforts déployés par la MINUK sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour promouvoir la sécurité, la stabilité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme, conformément au mandat de la Mission.

M. Haniff (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé. Ma délégation souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et à S. E. M. Hashim Thaçi, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Kosovo, et elle les remercie de leurs déclarations.

La Malaisie se joint aux autres pays pour saluer la récente formation d'un nouveau Gouvernement au Kosovo, à la suite des élections législatives tenues en juin de l'année dernière. Après un retard de six mois, nous nous félicitons de l'accord de partage du pouvoir conclu entre les partis de la coalition, fondé sur un esprit de compromis et de non-exclusion. Nous saluons le rôle clef joué par la Présidente Atifete Jahjaga qui a permis d'aboutir à ce résultat, ainsi que ses efforts constants pour dialoguer avec les dirigeants politiques du Kosovo.

Maintenant que le Gouvernement de coalition a été formé, nous appelons toutes les parties à faire preuve d'unité et à travailler en étroite collaboration, en ayant conscience qu'ils ont la responsabilité collective de bâtir un avenir démocratique, stable et prospère. Nous prenons également note de l'accord conclu entre les partis de la coalition en vue de la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes dans un délai de quelques mois, et nous espérons que des progrès seront réalisés sur cette question qui fait depuis longtemps l'objet d'un litige.

La Malaisie appuie pleinement la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie et se félicite de la reprise du dialogue politique entre Pristina et

Belgrade facilité par l'Union européenne, la semaine prochaine à Bruxelles. Même si le dialogue au plus haut niveau était dans l'impasse, en raison des retards accusés dans la formation du Gouvernement kosovar au cours du dernier semestre de 2014, la Malaisie note avec satisfaction que le dialogue facilité par l'Union européenne s'est néanmoins poursuivi au niveau technique.

En décembre 2014, la Cour constitutionnelle de Serbie a rejeté la demande du Parti démocratique de Serbie tendant au contrôle de la constitutionnalité du premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, conclu le 19 avril 2013 entre la Serbie et le Kosovo. Compte tenu de la décision de la Cour, la Malaisie espère que toutes les parties en Serbie et au Kosovo resteront attachées aux accords signés par leurs gouvernements sous les auspices de l'Union européenne à Bruxelles, et en garantiront la pleine mise en œuvre. C'est en effet le seul moyen d'avancer vers un avenir commun meilleur, aussi bien pour la Serbie que le Kosovo.

La Malaisie souhaite également voir des progrès dans la création d'une juridiction spécialisée, tel que convenu entre le Kosovo et l'Union européenne, chargée de juger les affaires découlant des conclusions formulées l'an dernier par l'Équipe spéciale d'investigation de l'Union européenne. Il est indispensable d'avancer dans la création de cette juridiction chargée de juger d'éventuels crimes contre l'humanité si l'on veut promouvoir la réconciliation et l'apaisement entre les diverses communautés du Kosovo.

La Malaisie se félicite que la situation en matière de sécurité demeure stable au Kosovo, comme l'a indiqué le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif. Nous appuyons pleinement le rôle important que joue la MINUK pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo et dans la région. Nous nous félicitons également de la poursuite du mandat de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, afin de renforcer l'état de droit et les institutions judiciaires au Kosovo en vue de l'intégration européenne.

Selon le rapport du Secrétaire général (S/2015/74), d'octobre 2014 à janvier 2015, un certain nombre de manifestations pacifiques ont eu lieu dans différentes régions du Kosovo, principalement pour protester contre les conditions sociales et économiques. La Malaisie espère que le nouveau Gouvernement tiendra compte des revendications de ses citoyens qui appellent à des

réformes politiques, sociales et économiques pour que leurs conditions de vie s'améliorent.

La Malaisie salue la poursuite de la coopération entre les communautés religieuses au Kosovo, notamment en matière de protection du patrimoine culturel et religieux. Cette coopération pourrait contribuer à instaurer un climat de confiance entre les communautés religieuses au Kosovo. Nous condamnons fermement toute tentative visant à propager la haine et à inciter à la violence interconfessionnelle, notamment par la profanation des sites culturels et religieux.

La Malaisie, pays où cohabitent plusieurs races et religions, s'est elle aussi heurtée à des difficultés et à des défis dans ses efforts pour édifier un pays uni, stable et prospère. Nous croyons qu'il est essentiel de privilégier et de mettre en pratique la modération pour surmonter les différences, car elle incite au respect mutuel, à la tolérance et à la compréhension entre les différentes communautés.

Il faut également prévenir toute marginalisation politique, sociale et économique pour garantir l'unité et la stabilité dans une société multiethnique. À cet égard, la Malaisie est prête à accompagner le Kosovo sur la voie de l'édification de la nation, d'une démocratie sans exclusive, de la réconciliation et du progrès économique.

M. Tatham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Farid Zarif, de son exposé d'aujourd'hui. Je souhaite également la bienvenue au Conseil de sécurité aux Vice-Premiers Ministres Dačić et Thaçi.

Depuis la tenue de la dernière séance du Conseil sur ce sujet (voir S/PV.7327), il y a seulement deux mois, il y a eu des progrès fort opportuns au Kosovo. La formation d'un nouveau Gouvernement à Pristina en décembre, après de longs retards, marque une étape importante après la tenue d'élections libres et équitables sur tout le territoire du Kosovo en juin dernier. À présent que les principales institutions sont en place, nous comptons sur le nouveau Gouvernement pour mettre en œuvre les réformes proposées dans le rapport annuel d'avancement pour le Kosovo en 2014 établi par la Commission européenne. La nouvelle administration a du pain sur la planche, notamment en matière de développement économique et d'état de droit, de renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire et de lutte contre la criminalité organisée et la corruption.

La formation du nouveau Gouvernement est également l'occasion d'imprimer un nouvel élan au dialogue de haut niveau facilité par l'Union européenne. Les Gouvernements de la Serbie et du Kosovo ont tous deux fait preuve d'un attachement encourageant à ce processus, et nous leur souhaitons plein succès pour leur première réunion de 2015, la semaine prochaine. Je me félicite du ferme engagement à l'égard de ce processus que les Vice-Premiers Ministres Thaçi et Dačić ont exprimé dans leurs déclarations de ce matin.

Il sera primordial de continuer à faire des progrès au niveau opérationnel. Je note avec satisfaction que le rapport du Secrétaire général (S/2015/74) indique que quelques progrès ont été accomplis dans le dialogue au niveau technique en décembre. La normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie fait partie intégrante du cheminement des deux pays vers l'Union européenne.

Nous nous félicitons également de la volonté du nouveau Gouvernement de lancer des procédures judiciaires suite aux enquêtes menées sur les allégations faites par l'Équipe spéciale d'investigation de l'Union européenne. Comme l'indique clairement le Secrétaire général dans son rapport, il s'agira d'un pas important pour le nouveau Gouvernement. Nous l'exhortons à œuvrer à la promulgation des lois pertinentes à cette fin.

Je me joins au représentant de l'Angola pour saluer le travail réalisé par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement et ONU-Femmes, relativement au programme « les femmes et la paix et la sécurité », et notamment l'organisation d'une journée portes ouvertes à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Nous nous félicitons en outre de l'adoption du plan d'action du Kosovo pour l'application de la résolution 1325 (2000). Les dispositions législatives spécifiques prévues pour les victimes de violences sexuelles durant le conflit au Kosovo constituent un pas important dans ce contexte. Le programme « les femmes et la paix et la sécurité » et la prévention de la violence sexuelle sont à juste titre des priorités importantes du Conseil, et il est encourageant de voir que ces questions sont prises au sérieux au Kosovo.

Même si le rapport du Secrétaire général souligne que les conditions de sécurité au Kosovo sont restées globalement stables, les violences qui ont

éclaté pendant les récentes manifestations à Pristina sont préoccupantes. Nous défendons tous le droit de manifester pacifiquement, toutefois les autorités gouvernementales et l'opposition à Pristina doivent tout mettre en œuvre pour prévenir les actes de violence et l'escalade. Il est essentiel que le Gouvernement et la communauté internationale au Kosovo poursuivent leur dialogue avec l'opposition afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes de ces manifestations, y compris la situation économique.

Le rapport du Secrétaire général nous conduit également à souligner la nécessité de continuer à mettre l'accent sur la lutte contre les incidents à caractère ethnique. Nous exhortons tous les responsables politiques et locaux à œuvrer à une plus grande coopération au sein des communautés et entre les communautés, à s'attaquer aux problèmes issus du passé et à promouvoir la réconciliation.

Dans le courant du mois, nous célébrerons le septième anniversaire de la déclaration d'indépendance du Kosovo. Il s'agira d'un moment idéal pour réfléchir aux progrès accomplis par le Kosovo. Ce sera également l'occasion de saluer les progrès réalisés au sein de la communauté internationale. Depuis 2008, plus de la moitié des États Membres de l'ONU ont reconnu le Kosovo, y compris nombre de ses voisins dans les Balkans occidentaux.

Grâce à l'accord historique conclu avec la Serbie en 2013, le Kosovo dispose désormais d'une base solide pour coopérer avec Belgrade et négocier son adhésion à l'Union européenne. En outre, le Kosovo a désormais accès aux financements des institutions financières internationales et participera aux Jeux Olympiques de 2016, puisqu'il est devenu membre du Comité international olympique. Nous saluons ces progrès. Ils démontrent que l'indépendance du Kosovo est irréversible. Nous encourageons les pays qui n'ont pas encore reconnu le Kosovo à le faire.

C'est précisément en raison de ces progrès que le Royaume-Uni tient à redire que, selon lui, il est grand temps de revoir la fréquence des séances telles que celle-ci afin de refléter les nouvelles réalités sur le terrain. À notre avis, la situation actuelle n'exige pas la tenue de réunions trimestrielles.

Le Conseil doit prendre acte des progrès réalisés et adapter ses travaux en conséquence, en particulier quand nous devons faire face par ailleurs à tant de menaces véritables à la paix et à la sécurité

internationales. Dans la pratique, ces séances donnent lieu à des échanges largement prévisibles entre positions bien connues des membres du Conseil. Ce format a tendance à accentuer les divergences de vues entre les deux pays au moment où notre objectif commun doit être de donner une impulsion au dialogue facilité par l'Union européenne. Nous voudrions voir moins de discussions à New York et plus d'efforts concrets dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne.

M^{me} Schwalger (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son rapport, et souhaite la bienvenue, dans le cadre de ce débat, au Vice-Premier Ministre serbe, M. Dačić, et au Premier Ministre kosovar, M. Thaçi.

La Nouvelle-Zélande considère que la stabilité et la sécurité à long terme du Kosovo seront la résultante d'un Kosovo fédérateur et démocratique qui respecte les droits et les intérêts de tous ses citoyens. Elles résulteront d'une véritable réconciliation entre ses différentes communautés et du maintien de relations de coopération constructives entre Pristina et Belgrade. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/74) évoque les progrès encourageants qui continuent d'être accomplis à tous ces égards.

Même si, en la matière, la responsabilité principale revient aux parties elles-mêmes, la communauté internationale continue d'avoir un rôle important à jouer pour assurer les conditions nécessaires à de nouveaux progrès. Nous saluons et appuyons le travail accompli par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, afin de mettre en place les conditions propices à une relation de coopération entre les communautés du Kosovo, ainsi que le rôle important que continuent de jouer les partenaires régionaux, y compris l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Pour notre part, au Conseil de sécurité, nous devons également prendre part à ces efforts, notamment en appuyant une reprise du dialogue de haut niveau entre les parties.

La Nouvelle-Zélande se félicite de la formation en décembre d'un nouveau Gouvernement et de la constitution de la nouvelle Assemblée du Kosovo, qui mettent fin à une période d'incertitude politique prolongée. La large représentation des communautés kosovares au sein du nouveau Gouvernement de coalition démontre tout le chemin parcouru par le Kosovo. Nous espérons que, sur le plan de la sécurité, les

récents incidents s'avéreront être des faits isolés et que le Gouvernement maintiendra inchangée sa politique d'ouverture.

Nous accueillons également avec satisfaction l'annonce de la reprise du dialogue de haut niveau entre le Kosovo et la Serbie, à partir de la semaine prochaine. Le dialogue facilité par l'Union européenne est un mécanisme important pour la réalisation de nouveaux progrès, et nous félicitons Belgrade et Pristina de leur attitude positive. Il sera important de maintenir cette attitude afin d'assurer la pleine mise en œuvre des dispositions non encore appliquées de l'accord du 19 avril 2013.

Une réconciliation à long terme des différentes communautés kosovares passe nécessairement par le règlement de toutes les questions en suspens concernant le sort des personnes disparues, ainsi que de nouveaux progrès en ce qui concerne la question des personnes déplacées et la facilitation des retours volontaires. Nous prenons note des mesures positives qui ont été adoptées en ce qui concerne ce dernier point et appelons l'attention sur la nécessité de surmonter les obstacles aux retours énumérés dans le rapport du Secrétaire général.

Nous faisons écho à l'appel lancé par le Secrétaire général en vue de la création d'une juridiction spécialisée chargée de connaître des affaires déférées par les soins de l'Équipe spéciale d'enquête de l'Union européenne. Il importe que cette juridiction soit objective et impartiale, et qu'elle soit perçue comme telle.

Enfin, la Nouvelle-Zélande encourage chacun à intensifier les efforts aux fins du renforcement des institutions garantes de l'état de droit au Kosovo, notamment en œuvrant à l'indépendance du pouvoir judiciaire et à des mesures de lutte contre la corruption et la criminalité organisée.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Farid Zarif, de son exposé sur la situation actuelle au Kosovo. De même, nous remercions le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, S. E. M. Ivica Dačić, de sa présence et de l'exposé qu'il nous a présenté. Nous remercions également de son exposé M. Hashim Thaçi.

Nous accueillons avec satisfaction l'investiture du nouveau Gouvernement kosovar le 9 décembre dernier. Nous espérons que l'esprit de coopération

et de responsabilité collective qui a prévalu durant ce processus continuera d'exister à mesure que le Gouvernement relève de nouveaux défis tels que le développement économique du Kosovo, la lutte contre la criminalité organisée et la corruption, et l'instauration d'un État de droit.

S'agissant des conditions de sécurité, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de récents actes de violence survenus à Pristina. En dépit des troubles et des tensions, néanmoins, nous constatons avec satisfaction que les conditions de sécurité au Kosovo sont restées généralement stables, et que la police du Kosovo a réagi comme il le fallait, dans les circonstances, pour rétablir l'ordre. À cet égard, nous mettons l'accent sur le travail et le rôle central de la MINUK, qui continue d'œuvrer à la sécurité, à la stabilité et au respect des droits de l'homme, aspects prioritaires pour le progrès de la réconciliation entre les communautés.

Nous félicitons également les autorités kosovares d'avoir adopté le projet de loi portant interdiction de toute participation à des conflits armés à l'étranger. Nous espérons que ces changements iront de pair avec l'amélioration des conditions de vie des citoyens kosovars, et le renforcement de la confiance de la population dans le processus démocratique, aux fins également de la dissuader de quitter le pays pour participer à des conflits à l'étranger.

Pour terminer, je tiens à souligner que la résolution 1244 (1999) reste pleinement en vigueur comme cadre juridique internationalement accepté pour le règlement de la situation au Kosovo, y compris le strict respect du principe de l'intégrité territoriale. Nous attendons avec optimisme les discussions qui se tiendront à Bruxelles le 9 février entre Belgrade et Pristina, et nous voulons croire que les parties continueront d'appliquer l'accord du 19 avril 2013 afin de poursuivre la normalisation de leurs relations.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance d'information du Conseil de sécurité sur la situation au Kosovo. Nous saluons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, et nous prenons note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2015/74). Nous souhaitons également la bienvenue parmi nous au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères

de la Serbie, M. Ivica Dačić, et remercie M. Hashim Thaçi de son exposé.

Le République bolivarienne du Venezuela réaffirme que le plein respect des principes du droit international, exprimé dans les principes de non-ingérence, de respect de la souveraineté, d'intégrité territoriale, d'unité et d'indépendance politique des États, et de règlement pacifique des différends, est un élément fondamental pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Plaidant pour un règlement pacifique de la question du Kosovo, le Venezuela considère que la résolution 1244 (1999) reste le cadre juridique international applicable au règlement de ce différend, dans le but de trouver une solution globale dans le cadre de négociations politiques. À cet égard, nous appelons au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie.

Notre pays est favorable à la reprise du dialogue et des négociations entre la Serbie et les autorités locales de la province du Kosovo, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, afin de parvenir à une solution mutuellement acceptable par les deux parties. À cet égard, la constitution de l'Assemblée du Kosovo et la formation d'un nouveau Gouvernement à Pristina constituent une avancée importante en ce sens.

Nous observons avec un optimisme prudent que les conditions de sécurité à la frontière administrative du Kosovo demeurent stables malgré le signalement d'un certain nombre d'incidents depuis la dernière séance du Conseil sur cette question (S/PV.7327), en décembre 2014. Nous saluons le rôle que joue l'ONU par l'intermédiaire de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), au moyen de la promotion de la sécurité, de la stabilité et du respect des droits de l'homme, ainsi que sa coopération avec la Force de paix au Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), sous les auspices de l'Organisation.

La médiation de l'Union européenne entre Belgrade et Pristina et le transfert d'une partie des fonctions de la MINUK à EULEX ne constituent nullement, selon nous, une érosion de l'action menée sur le terrain. Nous espérons que ces missions, en fonction de leurs mandats respectifs, continueront de jouer un rôle constructif pour parvenir à une solution appropriée à la question du Kosovo. Toutefois, nous notons avec préoccupation les allégations selon lesquelles certains hauts responsables d'EULEX seraient impliqués

dans des affaires de corruption. Nous espérons que M. Gabriele Meucci, en sa qualité de Chef d'EULEX, et l'expert juridique indépendant, M. Jean-Paul Jacqué, continueront de s'acquitter de manière impartiale et transparente des tâches qui leur sont confiées afin d'établir les faits et de poursuivre ainsi leur travail de promotion de l'état de droit au Kosovo. En outre, nous encourageons les parties concernées à intensifier leurs efforts conjoints dans le processus visant à clarifier la situation des personnes portées disparues pendant la guerre, et nous remercions EULEX pour la coopération qu'elle apporte à cet égard dans le domaine de médecine légale. Nous préconisons également la création dans les brefs délais du tribunal spécial chargé d'enquêter sur les allégations de crimes contre l'humanité commis pendant le conflit armé.

Le Venezuela condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, ainsi que la propagation de l'extrémisme. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction des mesures qui sont prises au Kosovo afin d'empêcher que des individus soient recrutés en tant que combattants terroristes étrangers pour prendre part aux conflits armés en Syrie et en Iraq. Cependant, nous exhortons les autorités à rester extrêmement vigilantes sur un problème aussi sensible pour la sécurité.

Nous attachons une grande importance à la promotion du plein respect des droits fondamentaux des personnes déplacées et des minorités, ainsi qu'à leur retour dans leurs lieux d'origine de sorte que ces citoyens puissent totalement jouir de leurs droits, sans discrimination. Cependant, il est inquiétant de constater que des incidents continuent d'être commis contre des citoyens serbes du Kosovo dans certaines zones. C'est pourquoi nous demandons que les mesures nécessaires soient prises pour remédier à cette situation, et empêcher les persécutions et l'hostilité à motivation ethnique ou religieuse.

Par ailleurs, nous notons avec préoccupation que la vente d'entreprises et de biens au Kosovo porte atteinte aux droits des minorités serbes du Kosovo, et constitue un autre facteur qui empêche le retour des personnes déplacées dans leurs lieux d'origine. Les actes illégaux perpétrés contre le patrimoine culturel et religieux sont à l'origine de graves incidents entre les deux communautés qui mettent à mal le processus de paix et de dialogue au Kosovo. Nous invitons les deux parties à œuvrer de concert pour empêcher que de tels

actes, qui mettent en danger la paix et le dialogue dans cette région, ne se répètent.

Enfin, nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts pour trouver une solution politique pacifique, juste et durable, conformément au droit international et à la résolution 1244 (1999).

M. Bertoux (France) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour son exposé, ainsi que les Ministres des affaires étrangères du Kosovo, M. Hashim Thaçi, et de Serbie, M. Ivica Dačić, pour leurs interventions.

Deux mois tout juste après notre dernier débat au Conseil de sécurité sur la situation au Kosovo (voir S/PV.7327), nous prenons aujourd'hui acte du renouveau du paysage politique général avec la formation, le 9 décembre dernier, d'un gouvernement de coalition à Pristina, et la reprise imminente du dialogue politique entre la Serbie et le Kosovo. Le bon déroulement des élections du 8 juin avait globalement répondu aux attentes du Conseil. Nous nous félicitons aujourd'hui que les partis aient finalement su prendre leurs responsabilités pour trouver une solution, dans le respect de la Constitution et des principes démocratiques, au blocage politique constaté entre juin et décembre. Nous resterons particulièrement attentifs, maintenant que les incertitudes liées aux élections sont levées, à la reprise rapide du dialogue politique entre Belgrade et Pristina. Les nouveaux chefs de gouvernement, qui se rencontreront pour la première fois à Bruxelles lundi prochain, devront donner un nouvel élan au processus de normalisation des relations entre ces deux pays.

Aujourd'hui, nous tenons à encourager les parties dans la voie du dialogue, et à leur rappeler que le temps n'est pas leur allié. Il faut, dans tout processus politique, des avancées régulières témoignant de l'engagement sans cesse renouvelé de chacun. Nous espérons à ce titre que l'accord sur la justice pourra être entériné dès lundi. En outre, nous continuerons de porter une attention particulière sur la mise en place de l'Association/Communauté des municipalités à majorité serbe dans le nord du Kosovo. Celle-ci doit être dotée de véritables compétences et adoptée à droit kosovar constant. Il s'agit là d'un jalon essentiel de la mise en œuvre de l'accord du 19 avril 2013.

De la même manière, nous attendons du Kosovo qu'il prenne les mesures nécessaires à l'établissement d'un tribunal chargé de donner suite aux travaux menés, dans le cadre de la Mission État de droit menée par

l'Union européenne au Kosovo, par l'équipe spéciale d'investigation sur les allégations de crimes commis il y a près de 15 ans. Nous adressons tous nos vœux de succès au successeur du procureur Williamson, M. David Schwendiman, à la tête de cette équipe d'enquête.

Nous n'avons aucun doute sur la volonté des Kosovars de s'engager dans un processus judiciaire, essentiel à la lutte contre l'impunité, qui permettra d'affronter tous les aspects des heures difficiles qu'a connues le Kosovo à la fin des années 90. Nous relevons d'ailleurs que des progrès ont été accomplis concernant l'établissement des chambres criminelles compétentes. Nous comptons là aussi sur l'engagement des partis politiques à Pristina pour mener ce processus à son terme, et lutter de manière générale en faveur du renforcement de l'état de droit. C'est à l'aune des progrès réalisés dans ces deux champs notamment que le Conseil pourra juger de l'évolution positive de la situation au Kosovo.

Je souhaite aujourd'hui revenir sur la situation des Kosovars, qui sont de plus en plus nombreux à choisir l'exil face aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Je pense notamment aux problèmes économiques liés à l'emploi. L'ensemble de la classe politique kosovare doit se montrer à l'écoute de ceux qui ainsi – si je puis me permettre cette expression – « votent avec leurs pieds », mais également lutter contre les filières du crime organisé qui contribue à l'essor de l'immigration illégale. Il y va de la viabilité de la société kosovare mais également de la stabilité des Balkans et de l'Union européenne. Nous resterons ainsi particulièrement vigilants vis-à-vis des conditions générales de vie des populations au Kosovo, et nous encourageons les parties à veiller au respect des droits des personnes appartenant à des minorités. Le rétablissement d'une relation de confiance entre les communautés demeure l'unique chemin pour permettre au Kosovo et à la Serbie d'ouvrir une nouvelle page de leur histoire. Et il ne saurait à ce titre être toléré que des manifestations dégénèrent en affrontements violents. Toute rhétorique extrémiste doit être bannie de l'espace public.

Je finirai en saluant la marche conjointe du Kosovo et de la Serbie vers l'Union européenne. Des étapes importantes ont été franchies dans cette voie. La Serbie a réalisé des transformations institutionnelles conséquentes, et nous saluons les efforts déjà accomplis. Le processus technique des négociations d'adhésion à l'Union européenne, formellement lancées

le 21 janvier 2014, se poursuit. Nous espérons désormais que les efforts fournis par la Serbie seront reconnus, et qu'un premier chapitre de négociation pourra être ouvert prochainement.

La Commission européenne a de son côté salué l'engagement de Pristina en vue de la conclusion de l'accord de stabilisation et d'association. Nous espérons que cet accord pourra être finalisé très prochainement. Il est important que les progrès de chacune des deux parties se fassent d'un même pas, afin d'éviter que tout retard de l'une ne ralentisse la marche de l'autre. Nous reprenons aujourd'hui espoir que la Serbie et le Kosovo se soient, une fois encore, un peu plus rapprochés de leur avenir commun.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé détaillé. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre de la Serbie, et à M. Hashim Thaçi, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République du Kosovo, que je remercie pour leurs interventions.

Nous tenons tout d'abord à féliciter le Kosovo d'avoir formé son gouvernement et espérons qu'il répondra aux aspirations du peuple kosovar. Tenir les promesses des hommes politiques et surmonter les problèmes qui se sont posés avant la mise en place du Gouvernement actuel exige des autorités un plus grand effort et un travail responsable et sincère pour améliorer l'atmosphère politique prévalant au Kosovo. La stabilisation de l'environnement politique contribuera à un renforcement de l'État, permettant le développement économique et social que les citoyens kosovars méritent.

Des relations de bon voisinage et le respect par les autres pays de la région de la souveraineté et des spécificités de chaque État sont les éléments les plus importants pour la stabilité et la prospérité des Balkans dans leur ensemble. Aussi invitons-nous les deux voisins – la Serbie et le Kosovo – à poursuivre la pleine mise en œuvre des accords bilatéraux, y compris l'Accord de Bruxelles. Nous appelons également à un renforcement de leur coopération dans tous les domaines. Nous nous félicitons de l'annonce de la reprise, la semaine prochaine, du dialogue de haut niveau parrainé par l'Union européenne. Nous espérons que ces réunions seront couronnées de succès et aboutiront

à une normalisation complète des relations bilatérales entre les deux États.

La Jordanie note avec satisfaction l'adoption par le Kosovo d'une loi pénalisant la participation aux conflits à l'étranger, ce qui contribuera à améliorer la situation sur le plan de la sécurité au Kosovo et à préserver la sécurité et la stabilité de la région.

Les progrès réalisés et les mesures positives prises par le Kosovo sur tous les fronts en général, et plus particulièrement en matière d'état de droit et de droits de l'homme, témoignent de la volonté des citoyens kosovars de consolider les institutions d'un État moderne, prouvant ainsi au monde qu'ils sont capables de s'acquitter de leurs responsabilités. Tous ces efforts renforcent la stature du Kosovo à l'échelle internationale.

À cet égard, l'une des caractéristiques les plus importantes d'un État laïc moderne est sa capacité à traiter tous ses citoyens sur un pied d'égalité et sans discrimination. Aussi encourageons-nous les autorités du Kosovo à redoubler d'efforts pour moderniser le système législatif, en particulier pour ce qui est de l'autonomie des minorités afin de garantir leurs droits, et de renforcer ainsi les efforts de réconciliation entre toutes les catégories et composantes de la société kosovare. Il faut protéger les minorités contre toute attaque, de même que leurs biens et leurs institutions religieuses, culturelles et historiques.

La Jordanie réitère son appel en faveur du renforcement des relations entre le Kosovo et la communauté internationale, en facilitant notamment son adhésion aux diverses organisations internationales. Des efforts doivent être déployés pour ne pas entraver l'accession du Kosovo à ces organes. Nous réaffirmons également notre appui à la prolongation de la durée des périodes couvertes par les rapports du Secrétaire général sur les travaux de la MINUK, étant donné la stabilité de la situation au Kosovo.

Nous soulignons l'importance des activités réalisées par la Mission État de droit menée au Kosovo par l'Union européenne, qui aide le pays à moderniser et à construire l'État. Nous remercions le Chef et le personnel de la MINUK de leurs efforts pour s'acquitter de leur mandat, ce qui a permis au fil des ans d'améliorer la situation dans tous les domaines.

M. Pressman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, de son exposé. Nous

sommes heureux de revoir les Ministres des affaires étrangères, M. Thaçi et M. Dačić, au Conseil de sécurité et nous leur souhaitons la bienvenue.

Je félicite les deux pays de leur dévouement sans faille à la normalisation des relations. Nous notons avec une satisfaction tout particulière que le Kosovo continue de s'intégrer dans la communauté des États, comme en témoigne sa participation à des réunions et forums régionaux au cours des derniers mois. Nous félicitons notamment le Kosovo de sa reconnaissance par le Comité international olympique, et nous attendons avec impatience de voir les athlètes kosovars représenter les couleurs du Kosovo à Rio de Janeiro en 2016.

Les États-Unis se félicitent de la mise en place d'un Gouvernement au Kosovo en décembre 2014. Bien que le processus ait pris du temps, il s'agit de la première transition démocratique de l'autorité politique résultant de l'organisation d'élections libres et transparentes sur l'ensemble du territoire. Ce gouvernement de coalition et le processus qui a abouti à sa formation ont démontré la résilience et la vitalité des institutions politiques et démocratiques du Kosovo. Les États-Unis apprécient le rôle de chef de file joué par la Présidente Jahjaga dans les efforts visant à faciliter le dialogue politique qui a abouti à la formation d'un Gouvernement, conformément à la Constitution du Kosovo.

Le nouveau Gouvernement, composé de représentants des communautés minoritaires, a été mis à l'épreuve au cours du mois passé par des protestations violentes et par le départ, hier, du Ministre des communautés et des retours. L'importance d'un Gouvernement et d'un Parlement pleinement représentatifs, pleinement participatifs et multiethniques ne saurait être sous-estimée.

En ce qui concerne les mouvements de protestation, que les choses soient bien claires : tous les citoyens ont le droit démocratique de manifester, mais les actes de violence sont illégaux et inacceptables. Nous condamnons tous les actes de vandalisme commis contre des biens publics et privés, ainsi que l'intimidation de journalistes et d'équipes de télévision. Tous les citoyens du Kosovo doivent exercer leurs droits démocratiques, et ils doivent le faire en toute légalité et de manière responsable.

Nous encourageons le nouveau Gouvernement à agir rapidement pour relever les défis socioéconomiques du pays. La croissance économique et les nouvelles perspectives d'emploi montreront aux citoyens du

Kosovo, indépendamment de leur origine ethnique, qu'ils ont un avenir prospère et libre à l'intérieur du pays, endiguant ainsi les flux d'émigration du pays. En outre, nous exhortons le Kosovo à prendre les mesures nécessaires pour encourager le retour des personnes déplacées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Kosovo, à la suite du conflit, notamment en statuant sur les litiges immobiliers et en appliquant les décisions des tribunaux.

Nous continuerons d'insister auprès de la Serbie, du Kosovo et de tous les États de la région pour qu'ils renforcent la coopération à leurs frontières communes. Cette coopération permettra de faire progresser l'état de droit, d'accroître la sécurité et de lutter contre la criminalité, notamment le trafic et la traite de personnes.

Une fois encore, nous condamnons les actes de ceux qui cherchent à s'opposer à la construction d'une démocratie sans exclusive au Kosovo en se livrant à des actes de violence, en attisant les tensions entre les communautés et en semant la méfiance et la peur. Le recours à la violence contre des pèlerins, ainsi que nous l'avons malheureusement vu à Gjakovë/Đakovica, le jour du Noël orthodoxe, est de toute évidence inacceptable. Toutes les parties doivent garantir la liberté de circulation des populations locales. À cette fin, la Force de paix au Kosovo et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo continuent de jouer un rôle indispensable pour garantir un climat de sûreté et de sécurité.

Les États-Unis prennent note de la visite du Premier Ministre Vučić au Kosovo au mois de janvier, ainsi que de la coopération des autorités kosovares pour assurer sa protection. Cette mesure a constitué une nouvelle étape vers la normalisation des relations. Le dialogue entre le Kosovo et la Serbie mené sous les auspices de l'Union européenne et l'application de l'accord d'avril 2013 continuent d'être des éléments essentiels de la mise en place d'une démocratie forte, multiethnique et sans exclusive au Kosovo. Nous nous félicitons de la tenue la semaine prochaine à Bruxelles de réunions de haut niveau, et nous espérons que la session de lundi aboutira à des progrès concrets qui profiteront directement aux citoyens des deux pays.

Les États-Unis félicitent la Serbie et le Kosovo de l'action qu'ils mènent pour lutter contre les combattants terroristes étrangers, comme en témoigne leur participation à la première session plénière au niveau ministériel de la coalition contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui s'est tenue à Bruxelles en décembre. La

détermination du Kosovo dans ce domaine est également attestée par les efforts récemment déployés pour arrêter et traduire en justice les combattants terroristes étrangers au Kosovo, ainsi que par l'introduction d'une loi érigeant en infraction pénale la participation à ce genre d'activité.

Pour terminer, je tiens à souligner que, si les États-Unis estiment que la situation au Kosovo demeure une question importante et que nous avons encore beaucoup à faire pour faire progresser le dialogue, nous devons également nous atteler aux questions d'une importance critique pour la stabilité à long terme, la réconciliation et le développement de la région. Toutefois, ce genre de séances d'information régulières ne contribue que modestement au règlement de ces questions. Nous réaffirmons que nous préférierions que le Conseil prie le Secrétaire général de lui rendre compte de la situation tous les six mois au lieu de trois.

M. Sarki (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé sur les derniers faits survenus au Kosovo. Je salue aussi la présence parmi nous de S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et de S. E. M. Hashim Thaçi, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Kosovo.

Le Nigéria prend acte de la constitution de la nouvelle Assemblée et de la formation du nouveau Gouvernement de coalition à Pristina. Le caractère ouvert du Gouvernement est un signe de progrès dans la mise en œuvre de l'accord de normalisation. Avec le Gouvernement et le Parlement en place, les dirigeants du Kosovo disposent maintenant du cadre institutionnel nécessaire pour poursuivre les réformes politiques et économiques qui étaient à l'arrêt depuis des mois du fait du blocage politique.

Le Nigéria salue les efforts faits par les autorités du Kosovo pour empêcher leurs citoyens de devenir des combattants terroristes étrangers. L'adoption du projet de loi sur l'interdiction de participation à des conflits armés à l'extérieur du territoire national est un important pas dans ce sens. Nous espérons que cette loi, qui punit le recrutement et la participation de Kosovars à un conflit armé étranger, sera efficace pour dissuader de potentielles recrues. Toutefois, la lutte contre l'extrémisme n'est pas l'affaire des seules autorités. C'est pourquoi nous félicitons les chefs religieux kosovars de leurs efforts pour transmettre aux jeunes

kosovars un message qui décourage l'extrémisme et la radicalisation.

La prolifération des armes légères et de petit calibre pose un problème persistant au Kosovo en termes de sécurité, au même titre que dans notre région. La situation appelle des mesures fermes pour contrôler le flot illégal d'armes de ce type. L'élaboration par les autorités du cadre législatif organisant le régime de contrôle des armes à feu est un pas dans la bonne direction. Cela a permis de retirer de la circulation plus de 1 500 armes en 2014. Le Nigéria félicite les autorités de ce résultat et les encourage à redoubler d'efforts.

Afin de parvenir à une réconciliation durable dans la région, il est essentiel que les autorités s'attachent à régler les questions résiduelles qui demeurent. Pour ce faire, il faut que le Parlement agisse rapidement et adopte les amendements législatifs et constitutionnels nécessaires au bon fonctionnement de la juridiction spéciale chargée de juger les crimes commis après le conflit. De même, il importe de mettre en place une juridiction chargée de connaître l'information ouverte sur les allégations contenues dans le rapport Marty. Cela faciliterait une meilleure compréhension de la question par l'opinion publique et aiderait à dégager un large consensus sur cette question. De même, la cession des actifs et la privatisation des entreprises doivent être guidées par les lois et règlements en vigueur et menées de façon transparente, impartiale et crédible.

Le rôle de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo reste essentiel pour la promotion de la sécurité et de la stabilité au Kosovo. Nous savons gré au Représentant spécial du Secrétaire général et à son équipe des efforts qu'ils déploient pour s'acquitter de leur mandat.

M^{me} Jakuboné (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Conseil au Premier Vice-Premier Ministre de la Serbie, M. Ivica Dačić, et au Vice-Premier Ministre du Kosovo, M. Hashim Thaçi, et je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, M. Farid Zarif, de son exposé.

Ces dernières années, l'évolution positive qu'a connue la région ne pouvait pas passer inaperçue. Un nouveau Gouvernement kosovar a été formé grâce au dialogue et à l'issue d'un processus démocratique. Nous nous félicitons qu'il se soit fermement engagé à édifier un Kosovo démocratique, pacifique, prospère et multiethnique. Nous demandons que continuent

de prévaloir la coopération et la responsabilité collective à l'heure de régler les nombreux problèmes du pays qui demeurent, notamment compte tenu des dernières manifestations qui ont eu lieu. Le nouveau Gouvernement et l'Assemblée doivent faire fond sur le programme de réforme du Kosovo, renforcer l'état de droit, notamment l'indépendance de la justice, et lutter contre la criminalité organisée et la corruption. Nous appelons à prendre les dernières mesures requises pour la création d'une juridiction spéciale chargée de se prononcer sur les affaires résultant des conclusions de l'Équipe spéciale d'investigation de l'Union européenne.

La Lituanie demeure un fervent défenseur des aspirations européennes du Kosovo. Nous attendons avec intérêt que soit apportée la dernière main à l'accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et le Kosovo, et appelons à des avancées dans le dialogue sur la libéralisation des visas. Nous félicitons aussi le Gouvernement kosovar de la récente adoption du plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de suivi de la Commission européenne.

La semaine prochaine, le dialogue entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne va reprendre à Bruxelles. Nous saluons la détermination des deux parties à continuer d'avancer sur la voie de la normalisation. Nous encourageons les deux parties et leurs dirigeants à prendre les décisions qui s'imposent dans l'intérêt de leur avenir européen commun et à s'engager activement à continuer de mettre en œuvre l'Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, signé le 19 avril 2013, afin que l'Accord se traduise en résultats sur le terrain et que la confiance s'instaure entre les communautés.

Nous renouvelons notre appui à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Nous prenons acte du rôle important qu'elle joue dans la lutte contre la criminalité organisée et la corruption, les poursuites des crimes de guerre et la lutte contre l'impunité. Ma délégation tient encore une fois à rappeler au Conseil qu'il y a un an, Audrius Šenavičius, un officier lituanien qui participait à EULEX, était tué dans l'exercice de ses fonctions au nord du Kosovo. Nous demandons aux autorités compétentes de nous tenir informés des progrès de l'enquête.

Nous nous félicitons de la solidarité dont font preuve les autorités kosovares dans la lutte contre le terrorisme. Nous saluons l'adoption par l'Assemblée du

Kosovo de la loi sur l'interdiction de participation à des conflits armés à l'extérieur du territoire national.

Enfin, je tiens à rappeler que, selon nous, débattre du rapport de la MINUK deux fois l'an, au lieu de tous les trois mois, serait une façon raisonnable de reconnaître les progrès accomplis dans la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina et la stabilité au Kosovo.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, de son exposé. Je remercie le Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić, de sa présence parmi nous aujourd'hui ainsi que de sa déclaration. J'ai aussi écouté attentivement la déclaration faite par M. Thaçi. La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie et comprend ses préoccupations légitimes eu égard à la question du Kosovo.

La résolution 1244 (1999) constitue la base juridique fondamentale pour le règlement de la question du Kosovo. La Chine a toujours maintenu qu'il était impératif de respecter les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et de mener le dialogue et les négociations dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité afin de parvenir à un règlement approprié qui soit acceptable pour les parties concernées. La Chine se félicite des efforts actifs déployés par la Serbie pour parvenir à un règlement politique de la question du Kosovo et elle salue et appuie la poursuite d'un dialogue pragmatique et constructif entre Belgrade et Pristina en vue de mettre en œuvre l'accord déjà conclu entre les deux parties sur l'énergie et la liberté de circulation. Grâce aux efforts conjoints des différentes parties, la situation sur le plan de la sécurité est stable dans l'ensemble. Nous encourageons les deux parties à continuer d'aller de l'avant dans le processus de dialogue et à chercher un règlement durable de la question du Kosovo afin de préserver la sécurité et la stabilité dans les Balkans et dans l'ensemble de l'Europe.

La Chine se félicite de l'action menée par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, et elle apporte son soutien à la MINUK dans la poursuite de la mise en œuvre du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité. Nous espérons que la présence internationale,

notamment la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo, renforcera sa coordination et jouera un rôle positif et constructif en faveur d'un règlement approprié de la question du Kosovo.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 20.